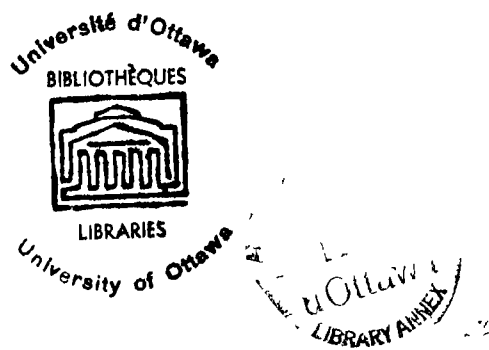


LES SERVICES DE CATALOGAGE CENTRALISE ET COMMERCIALISE
DE LANGUE FRANCAISE, DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

par Madeleine A. Laliberté

Thèse présentée à l'Ecole de Bibliothécaires de
l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention de
la Maîtrise en Bibliothéconomie.



Ottawa, Canada, 1970

UMI Number: EC55608

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI[®]

UMI Microform EC55608
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Georges Gerych,
L.L.D., M.L.S., professeur à l'École de Bibliothécaires de l'Université
d'Ottawa.

L'aide et l'accueil reçus par les bibliothécaires des différents
services visités nous a permis de rédiger ce travail.

CURRICULUM STUDIORUM

Madeleine A. Laliberté naquit à Saint-Henri de Lévis, Province de Québec, le 30 avril 1934. Elle obtint son B.A. de l'Université Laval en 1965, son Baccalauréat en Pédagogie de l'Université de Montréal en 1966 et son Baccalauréat en Bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa en 1969.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRES	Pages
INTRODUCTION.	vii
I - NATURE DU CATALOGAGE CENTRALISE	1
1. <i>Définition et importance</i>	1
2. <i>Formes de centralisation</i>	4
3. <i>Pré-requis à la centralisation</i>	11
II - LES SERVICES DE CATALOGAGE CENTRALISE	14
I - LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA ET SA BIBLIOGRAPHIE BILINGUE, CANADIANA.	16
II - LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC ET SON OEUVRE BIBLIOGRAPHIQUE	31
1. <i>Historique et mission</i>	31
2. <i>Oeuvre bibliographique.</i>	33
3. <i>Publications de la Bibliothèque nationale</i>	36
4. <i>Rayonnement de la Bibliothèque Nationale du Québec</i>	40
III - LE CATALOGAGE CENTRALISE A LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL	43
IV - LA BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE MONTREAL ET SON SYSTEME DE CATALOGAGE CENTRALISE.	53
III - LES SERVICES DE CATALOGAGE COMMERCIALISE.	60
I - FIDES, PREMIERE MAISON DE LANGUE FRANCAISE AU CANADA, A EDITER DES FICHES DE CATALOGUE.	61
1. <i>Historique.</i>	61
2. <i>Choix des volumes</i>	64

3.	<i>Technique de la rédaction des fiches.</i>	65
	a) <u>Catalographie</u>	65
	b) <u>Classification.</u>	66
4.	<i>Présentation typographique de la fiche.</i>	67
	a) <u>Format.</u>	67
	b) <u>Caractères.</u>	67
	c) <u>Carton.</u>	67
	d) <u>Impression et tirage.</u>	68
5.	<i>Propagande.</i>	69
6.	<i>Fin, but et éloge de l'oeuvre</i>	69
II -	LA CENTRALE DES BIBLIOTHEQUES ET SON TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA BIBLIOGRAPHIE.	73
1.	<i>Historique.</i>	73
2.	<i>Services.</i>	75
	a) <u>Fiches.</u>	75
	b) <u>Publications bibliographiques</u>	77
	c) <u>Edition de plusieurs instruments de travail pour le bibliothécaire</u>	80
3.	<i>Projets</i>	82
III -	LA LIBRAIRIE RELIEX INC. ET LA PREPARATION INTEGRALE DU LIVRE DE BIBLIOTHEQUE.	88
IV -	LA COMPAGNIE VOLPAC ET SES SERVICES AUX BIBLIOTHECAIRES	92
IV -	AVANTAGES DU CATALOGAGE CENTRALISE ET NOUVELLES TENDANCES AU QUEBEC ET AILLEURS	96
	RESUME ET CONCLUSIONS	106
	BIBLIOGRAPHIE	109
	APPENDICE : LISTE DES FIRMES DE CATALOGAGE COMMERCIALISE AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS.	118

LISTE DES FIGURES

Figures	page
1. Notices catalographiques tirées de <i>Canadiana</i> . . .	30
2. Notices catalographiques tirées de la <i>Bibliographie du Québec</i>	42
3. Fiches de catalogue de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (2 pages)	51
4. Fiches de catalogue de la Bibliothèque de la Ville de Montréal	59
5. Fiches de catalogue de Fides.	72
6. Modèles de fiches de la Centrale des Bibliothèques	84
7. Liste extraite de <i>Biblio-Fiches</i>	85
8. Notices tirées de <i>Choix de livres à l'intention des bibliothèques</i>	86
9. Modèle de notices du <i>Répertoire des ouvrages catalogués</i>	87
10. Modèle de liste de la Librairie Reliex.	91
11. Cartes de VOLPAC.	95

INTRODUCTION

L'idée de centralisation et de coopération dans le domaine du catalogage remonte à plus d'un siècle. Déjà, en 1851, l'Américain Charles Coffin Jewett publia un plan pour le catalogage coopératif. Il proposait l'accumulation et la préservation par la Smithsonian Institution des plaques stéréotypées servant au catalogage, afin d'en faire bénéficier toutes les bibliothèques. Malheureusement, à cause de certaines difficultés techniques relatives aux plaques stéréotypées, le plan ne fut pas mis à exécution.¹ Toutefois, les efforts de Charles Jewett constituèrent un pas important dans le progrès vers le catalogage centralisé.

L'année 1876 fut une date remarquable non seulement dans l'histoire de la bibliothéconomie américaine, mais en particulier dans celle du catalogage centralisé. John M. Dawson nous parle, dans les lignes suivantes, des deux principales idées relatives au catalogage centralisé, suggérées, cette année-là:

For the Philadelphia Centennial Exposition of that year

1. Library of Congress. *Cooperative Cataloging Manual for the use of Contributing Libraries*, Washington, Government Printing Office, 1944, p. 1.

the United States Bureau of Education published a survey of the public libraries of the country in which Otis H. Robinson advocated centralized cataloging for college libraries, and F.M. Muller, Orientalist and former Librarian of the Bodleian Library, suggested national centralized cataloging, with the British Museum cataloging English books, the Bibliotheque Nationale cataloging French books, and so on, with the cataloging available to all. 2

L'une des principales préoccupations de l'American Library Association, fondée en 1876, fut, dès le début, la recherche pour des centres d'informations bibliographiques, tant pour les périodiques que pour les livres. Lors de la première assemblée de cette association,

Melvil Dewey proposed that the subject of the preparation of printed titles for the common use of libraries be taken up for discussion, and the practicability of having the titles printed at the Congressional Library was discussed. 3

De même, dans le premier volume du *Library Journal*, Dewey écrivait que le catalogage coopératif était la suprême urgence de la bibliothéconomie, et qu'après la standardisation des règles catalographiques, viendrait cette question:

Who shall prepare the titles of new books published?
The Library of Congress or its copyright department ?
The publishers themselves ? A cataloging bureau, established and maintained by the libraries of the country?

2. John M. Dawson, "A History of Centralized Cataloging", in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 11, No 1, Winter 1967, p. 28.

3. *Library Journal*, pp. 118-120, Nov. 1876, cité par Library of Congress, *Cooperative Cataloging Manual for the use of Contributing Libraries*, Washington, Government Printing Office, p. 5.

An individual or firm, as a commercial venture? 4

R.R. Bowker de New York commença dès 1872, avant même la fondation de l'American Library Association, la publication de Publishers' Weekly. Ce périodique contient un Weekly Record qui est une liste des livres courants publiés aux Etats-Unis. Un grand pas fut fait dans le catalogage centralisé lorsque la Library of Congress commença la distribution des fiches de catalogue en novembre 1901. Cette bibliothèque devait devenir ce que Dewey, en 1876, avait rêvé qu'elle soit: l'agence de catalogage centralisé pour la nation américaine. Dawson dit en parlant de cet événement:

When Putnam (new Librarian of Congress) in 1901 announced that the Library of Congress would distribute its catalog cards, it seemed that centralized cataloging had arrived. 5

La Library of Congress continua et continue encore d'améliorer son oeuvre concernant le catalogage centralisé et coopératif. Les premiers volumes de *Library of Congress Catalog of Printed Cards*, devenu maintenant *The National Union Catalog*, apparurent en 1942. Entre juillet 1958 et juillet 1959, la Library of Congress a entrepris une expérience de catalogage à la source.⁶ En 1965, la Library of Congress

4. Melvil Dewey, "The Coming Catalogue," in *Library Journal*, Vol. 1, p. 423, Aug. 1877, cité par Barbara M. Westby, "Commercial Services" in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, p. 46.

5. John M. Dawson, "The Library of Congress: its Role in Cooperative and Centralized Cataloging," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, p. 94.

6. Thomas Landau, *Encyclopaedia of Librarianship*, 3d ed., London, Bowes and Bowes, 1966, p. 92.

fit le premier pas vers l'automatisation du catalogage centralisé en commençant le projet MARC (machine-readable-catalog). Le Congrès américain adopta en 1965 le Higher Education Act. Le titre II c de cette Loi sur l'enseignement supérieur autorisait la Library of Congress à établir un programme national d'acquisition et de catalogage connu sous le nom de catalogage en coopération (shared cataloging). La Library of Congress fut chargée de la responsabilité d'acquérir toute la documentation écrite, de valeur scientifique dans le monde et d'assurer la dissémination de l'information bibliographique. En 1969, la Library of Congress acquérait et cataloguait des documents venant de trente-neuf pays. Le catalogage en coopération est un pas très important vers la coopération internationale entre toutes les bibliothèques nationales.

Outre les Etats-Unis, plusieurs pays possèdent une organisation centrale dont le but est de cataloguer la production nationale des livres. Il convient de nommer, entre autres, l'Angleterre, la Russie, la Bulgarie, le Brésil (depuis 1942), la Tchécoslovaquie, Israël, la Hollande, la Chine (depuis 1936), l'Allemagne, le Canada.

L'importance de l'organisation systématique des documents nationaux a été discutée lors d'une conférence internationale de l'Unesco en 1950.

This conference recommended that each country should establish a national planning body to promote the development of bibliographical and information services, stimulate research into bibliographical methodology and act as a clearing house for information about research,

help to determine priorities, and act as a link with international bodies concerned with planning bibliographical and information centres. 7

La production de bibliographies nationales est essentielle à la tâche de l'organisation des documents. Dans le Royaume-Uni, la *British National Bibliography*, fut publiée pour la première fois, le premier janvier 1950. C'est le catalogue officiel et un guide complet pour la littérature nationale. La *British National Bibliography* est un instrument précieux pour le catalogueur qui bénéficie de notices toutes prêtes et complètes pour son catalogue. En 1956, un service de fiches fut inauguré.

Canadiana est la bibliographie nationale canadienne. C'est un répertoire mensuel des publications se rapportant au Canada. Canadiana commença à paraître en 1950; il est envoyé gratuitement à plus de 2500 bibliothèques canadiennes et à des centaines de bibliothèques de l'étranger. Selon Guy Lévesque, "Canadiana constitue une source unique pour le catalogage des publications canadiennes."⁸

Au Québec, les premiers services de catalogage centralisé et commercialisé de langue française naquirent, il y a plus d'une vingtaine d'années. Leur apparition fut tardive et leur croissance lente à cause de certains problèmes particuliers.

7. G. Jefferson, *Library Cooperation*, London, Deutsch, 1968, p. 119.

8. Guy Lévesque, *Manuel pratique de catalogage*, 2e éd. rev. et augm., Montréal, Centrale des bibliothèques, 1969, p. 481.

En 1933, la Commission Ridington chargée de présenter un rapport sur la situation des bibliothèques canadiennes se rendit à l'évidence que "the library situation in Quebec has features that differ entirely from those of the other provinces of Canada."⁹

Selon Maître Jean-Charles Bonenfant, ex-conservateur de la bibliothèque de la Législature de Québec, la Commission Ridington

"...avait en particulier observé que dans une Amérique anglo-saxonne et en grande majorité protestante, le fait que dans le Québec le français était la langue de communication et que le catholicisme dominait, avait posé au développement des bibliothèques des problèmes particuliers. 10

Il va sans dire que le développement des services de catalogage centralisé va de pair avec le développement des bibliothèques et la formation des bibliothécaires professionnels. L'Ecole de Bibliothéconomie de Montréal n'ouvrit ses portes qu'en 1937. L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, incorporée en 1960, fut fondée à Montréal en 1943. "Née, selon Raymond Tanghe, du besoin d'exercer directement dans le milieu canadien d'origine française une action en faveur des bibliothèques, (elle) a le mérite des pionniers."¹¹

9. Commission of Enquiry (into the Library situation in Canada) *Libraries in Canada, a study...* by John Ridington (and others), Toronto, Ryerson Press, 1933, p. 38.

10. Jean-Charles Bonenfant, "Progrès des bibliothèques au Canada français," dans *Le Bibliothécaire au Canada de 1946 à 1967*, Victoria, Morriss Printing, 1968, p. 95.

11. Raymond Tanghe, *Le Bibliothécaire*, Montréal, Fides, 1962, p. 63.

Le Québec est entouré par le monde américain et le groupe canadien-anglais. L'éloignement a rendu difficiles les communications avec la France. L'organisation des bibliothèques du Québec pose des problèmes sérieux. Raymond Tanghe s'exprime ainsi sur ce sujet:

Les difficultés viennent de ce que tous (ou presque tous) les instruments de travail, y compris les fiches de catalogue imprimées par la Library of Congress sont rédigées en anglais et selon l'optique américaine; il faut donc les traduire et les adapter pour garder le caractère français des bibliothèques. 12

Le Québec fut la dernière province canadienne à se donner une législation générale sur les bibliothèques. La loi concernant l'établissement des bibliothèques publiques fut promulguée en 1959 et celle ayant regard aux bibliothèques scolaires en 1960.¹³ Ce long retard ne favorisa pas l'essor des bibliothèques canadiennes-françaises.

L'objet de mon étude est de retracer l'histoire et l'évolution des services de catalogage tant centralisé que commercialisé, de langue française dans la Province de Québec. La documentation sur ces services est très limitée. Dans quelques revues, particulièrement dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, nous retrouvons quelques articles assez épars sur les divers services de catalogage centralisé. Une visite à chaque service de même

12. R. Tanghe, *op. cit.*, p. 115.

13. Gérard Martin, Problèmes des bibliothèques publiques dans la province de Québec, dans *Les Bibliothèques publiques dans la province de Québec*, Québec, Association des bibliothécaires du Québec, 1963, p. 3.

que des interviews ont complété les connaissances acquises par la lecture sur les services de catalogage centralisé.

Le chapitre premier fournit d'abord des notions préliminaires sur la nature du catalogage centralisé. Les trois formes de catalogage centralisé: service des fiches et aussi celui de la bibliographie, catalogage à la source, sont présentées. Il est parlé ensuite des principaux pré-requis au catalogage centralisé.

Le deuxième chapitre traite de l'histoire, du fonctionnement et des services de quatre agences de catalogage centralisé au Québec.

En premier lieu, il sera question de la Bibliothèque Nationale du Canada et de sa bibliographie Canadiana. On sait que Canadiana catalogue des livres anglais et aussi des ouvrages français. Canadiana nous intéresse surtout sous ce dernier rapport.

La jeune Bibliothèque Nationale du Québec, créée en 1967 et rattachée au Ministère des Affaires culturelles remplit une fonction bibliographique importante. La *Bibliographie du Québec*, publiée pour la première fois en avril 1969, prouve la compétence de l'équipe des catalogueurs. L'oeuvre de la Bibliothèque sera retracée et ses projets dévoilés.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a fondé en 1938 le Bureau des Bibliothèques Scolaires. Dès le début, les services techniques ont été centralisés. Les livres choisis et catalogués étaient dirigés vers les écoles élémentaires et secondaires de la Commission.

La Bibliothèque de la ville de Montréal, créée en 1903 a toujours effectué le catalogage centralisé pour ses diverses succursales.

Le troisième chapitre de cette thèse sera consacré aux services de catalogage commercialisé du Québec. En premier lieu, il sera question de l'oeuvre de la Maison Fides, pionnière dans la vente des fiches de catalogue. Le travail commencé en 1951 sous le patronage de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, (A.C. B.L.F.) fut abandonné en février 1965, alors que la Centrale de catalogage venait de faire ses débuts.

En 1964, la Fédération des Collèges classiques approuvait la fondation d'une Centrale de catalogage. Cette centrale distribue des fiches à toutes les bibliothèques qui veulent se prévaloir de ses services. Le 21 mars 1969, le Gouvernement du Québec acheta la Centrale de catalogage appelée maintenant la Centrale des Bibliothèques. Cette centrale doit étendre ses services à toutes les bibliothèques d'enseignement de la Province de Québec. Son avenir s'annonce prometteur.

Nous dirons quelques mots du travail de catalogage commercialisé entrepris par Reliex de Montréal.

Depuis 1969, la Compagnie VOLPAC Inc. de Loretteville et de Montréal, sous la présidence de René Savard, assure aux bibliothèques des volumes prêts à circuler. La compagnie a conclu une entente avec la Centrale des Bibliothèques, en ce qui concerne le catalogage et les fiches. Cette industrie est entièrement québécoise.

Un dernier chapitre étudiera les avantages des services de catalogage centralisé: entre autres, l'économie de temps et d'argent, la rapidité, l'uniformité, le meilleur catalogage. Les désavantages consistent surtout dans l'impossibilité de tenir compte des conditions locales et des besoins particuliers des bibliothèques. En ce qui concerne l'avenir du catalogage centralisé au Québec, on fera quelques prospectives relatives surtout au télécatalogage. Trois représentants des bibliothèques québécoises sont allés en Europe, en mai 1970, pour accumuler des renseignements sur le télécatalogage institué en France depuis quelques années.

Une liste des firmes de catalogage commercialisé et centralisé au Canada et aux Etats-Unis est fournie dans un appendice.

CHAPITRE PREMIER

NATURE DU CATALOGAGE CENTRALISÉ

1. Définition et importance

Plusieurs auteurs accordent ordinairement deux définitions au catalogage centralisé. Le nouveau lexique canadien-français intitulé *Vocabulaire technique de la bibliothéconomie et de la bibliographie*, s'inspirant largement d'ouvrages en langue anglaise, en particulier de *A.L.A. Glossary of Library Terms*, définit d'abord le catalogage centralisé comme la "rédaction de catalogues faite par une bibliothèque ou une agence centrale pour toutes les bibliothèques d'un réseau". La deuxième définition du catalogage centralisé est exprimée en ces termes: "rédaction de fiches de catalogue faite par une bibliothèque ou une agence, en vue de les distribuer à d'autres bibliothèques."¹

Le deuxième sens du catalogage centralisé sera le plus souvent employé dans ce travail. Quelques services font du catalogage centralisé

1. Paule Rolland-Thomas (et al.) *Vocabulaire technique de la bibliothéconomie et de la bibliographie*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1969, p. 49.

sans but lucratif; d'autres services s'occupent de catalogage commercialisé. Barbara M. Westby définit ainsi le catalogage à but commercial: "centralized cataloging performed and sold by a non-library agency operating for profit."²

Le catalogage centralisé qui concerne la rédaction de fiches de catalogue peut être fait d'une manière complète ou limitée. Le catalogage limité est soit sélectif, soit simplifié.³ Le catalogage sélectif "se dit du catalogage plus restreint ou plus complet, de certains documents d'une bibliothèque, par opposition à d'autres documents d'une bibliothèque ordinaire."⁴ Pour les bibliothèques des écoles élémentaires, on procède souvent au catalogage simplifié qui comporte une certaine réduction dans la partie descriptive.

Il faut distinguer entre le catalogage centralisé et le catalogage coopératif. Tauber apporte les distinctions suivantes: "The term cooperative cataloging is generally distinguished from centralized cataloging in that the latter refers to a single agency which catalogs for a wider group of libraries. This may be within a library system with branch or departmental libraries, or by a central agency such as the H.W. Wilson Company. The Library of Congress, in a sense, is involved

2. Barbara M. Westby, "Commercial Services", in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 6, No 1, July 1967, p. 46.

3. C.D. Needham, *Organizing Knowledge in Libraries*, London, Deutsch, 1964, p. 184.

4. Paule Rolland-Thomas, *op. cit.*, p. 50.

in both cooperative and centralized cataloging. It is a centralised office for producing cards."⁵ Les bibliothèques qui participent à la production d'un catalogue pour leur bénéfice font du catalogage coopératif. Le catalogue ainsi produit est un catalogue collectif.

Certains services n'effectuent pas seulement du catalogage centralisé mais ils offrent aussi les avantages d'une centrale des services techniques. Cette dernière s'occupe de: "the ordering of books, preparation of catalogue records, and physical preparation of books in one library or a central agency for all libraries of a system (or area)."⁶ Ces centrales de services techniques apportent une solution à plusieurs problèmes auxquels le bibliothécaire fait face aujourd'hui. Le choix, l'acquisition, le catalogage, la classification, la préparation physique des livres sont les opérations techniques les plus généralement effectuées par les agences centrales.

Le catalogage centralisé n'est pas une idée neuve et son importance est depuis longtemps reconnue. L'augmentation rapide des documents, surtout en langues étrangères et peu connues, la difficulté de recruter des bibliothécaires qualifiés en nombre suffisant, le coût sans cesse grandissant du catalogage font du catalogage centralisé un problème urgent, surtout au niveau des collèges et des universités. Le

5. Maurice F. Tauber, *Technical Services in Libraries*, New York, Columbia University Press, 1954, p. 432.

6. American Library Association, *Library Statistics: A Handbook of Concepts, Definitions and Terminology*, Chicago, American Library Association, 1966, p. 130.

principal but du catalogage centralisé est d'éviter le gaspillage d'efforts. Patrick Quigg s'exprime ainsi en parlant de ce sujet:

No one is more conscious of the duplication of efforts and wasteful repetition than the cataloguer establishing the entry for a new book and perhaps a difficult book, who knows that hundreds of other catalogueurs, using the same codes and classification schedules, are probably doing precisely the same thing at approximately the same time. This is a paradoxical situation which can be avoided by the creation of a central authority where the operation of cataloging and classification of books can be done, and the entries available to libraries throughout the country. 7

Les catalogues peuvent être améliorés considérablement, les bibliothécaires peuvent diminuer la somme de temps, d'énergie et d'argent qu'ils dépensent déjà, si les notices bibliographiques sont préparées par un centre qui en distribue les copies aux diverses bibliothèques, c'est-à-dire par le catalogage centralisé. Ce dernier servira les besoins de demain, comme il sert ceux d'aujourd'hui.

2. *Formes de centralisation*

Il existe trois formes de centralisation du catalogage: le service des fiches, celui de la bibliographie et le catalogage à la source. Certains organismes offrent, des services sous plus d'une forme, entre autres, la Library of Congress et la British National Bibliography.

7. Patrick Quigg, *Theory of Cataloguing*, London, Clive Bingley, 1968, pp. 82-83.

Le service des fiches est très courant et d'intérêt pratique immédiat pour le bibliothécaire. Le service des fiches est établi dans plusieurs pays. Un grand nombre de bibliothèques envoient leurs fiches à d'autres institutions du même genre. Cette activité est très répandue.⁸ Les fiches de catalogue sont employées par les bibliothécaires pour constituer les catalogues.

Déjà, en 1893, l'idée de distribution de fiches de catalogue apparaissait dans la littérature bibliothéconomique:

Central card cataloging - i.e. - the issue of satisfactory printed catalog cards to libraries from a central office - has long been recognized as one of the greatest needs of latter-day library work.⁹

La principale fonction des fiches de catalogue est de permettre le catalogage centralisé dans les bibliothèques. De plus, les fiches fournissent de l'information au sujet des nouveaux livres et périodiques acquis par les bibliothèques. Elles aident à établir des catalogues collectifs. Vu qu'elles sont détachables, elles sont plus utiles et permettent de constituer des index bibliographiques précieux pour la référence.

La distribution des fiches est ordinairement faite sur un plan national. La Library of Congress toutefois étend ses services univer-

8. R.S. Giljarevskij, *International Distribution of Catalogue Cards*, Paris, Unesco, 1968, p. 9.

9. *Library Journal*, 18, December 1893, p. 508.

sellement. Le service des fiches de cette bibliothèque remonte à 1901.

En 1965, le Congrès américain adopta le Higher Education Act, par lequel le gouvernement fédéral s'engage à fournir de l'aide financière aux universités et aux institutions de recherche, à travers le pays, pour acheter et cataloguer des documents venant spécialement de l'étranger. La Library of Congress a établi des accords d'acquisition et de catalogage en coopération, avec ou sans bureaux étrangers. Depuis, la Library of Congress a, en effet, entrepris un programme national d'acquisition et de catalogage (NPAC), connu sous le nom de catalogage en coopération (shared cataloging). Ce programme est la plus vaste entreprise d'acquisition et de catalogage centralisés que l'on puisse connaître. La Library of Congress fait usage du catalogage déjà préparé dans les pays avec qui elle s'est alliée. Les informations catalographiques sont souvent tirées des bibliographies nationales et adaptées par la Library of Congress.

La distribution des cartes est déjà automatisée. La Library of Congress a aussi entrepris un projet de catalogage sur bandes magnétiques lisibles par la machine. Ce projet est connu sous le nom de MARC (machine readable cataloging). Les premières bandes en langue anglaise ont été distribuées en janvier 1969.

Durant plusieurs années, les bibliothécaires et les responsables du catalogage centralisé ont manifesté de l'intérêt dans le catalogage des livres pour enfants. Déjà, en 1904, Cutter disait: "The old catalogs

were not made for children, but the modern ones have to be, especially in a circulating library, for the children are the library's best clients."¹⁰

En 1966, la Library of Congress établit un Children's Literature Cataloging Office afin de préparer des fiches de catalogue annotées pour la littérature de jeunesse. Ces fiches diffèrent des notices ordinaires de la Library of Congress sur quelques points. Des entrées secondaires sont faites pour tous les illustrateurs, un résumé non critique est fourni et plusieurs vedettes-matière sont employées. On utilise la neuvième édition abrégée de la classification décimale de Dewey. Les fiches sont vendues par jeux. Plusieurs éditeurs suivent le programme "Cards-With-Books" et vendent le jeu de fiches avec les volumes.

Parmi les services de catalogage commercialisé s'occupant de la vente des fiches, celui de la maison H.W. Wilson est l'un des plus vieux. Cette compagnie imprime et vend des fiches depuis 1938. Ces fiches sont désignées spécialement pour les bibliothèques scolaires et les petites bibliothèques publiques. Les entrées sont simples, le catalogue descriptif est bref. Les annotations sont incluses. Le schème de classification est celui de Dewey et les vedettes-matière sont d'après Sears. Les fiches ne sont vendues que par jeux.

10. Charles A. Cutter, *Rules for a Dictionary Catalog*, Washington, Government Printing Office, 1904, p. 6.

La British National Bibliography a établi un service de fiches en 1956.

Une autre forme de catalogage centralisé qui se généralise de plus en plus, c'est le service de la bibliographie. Les bibliothèques peuvent construire leurs propres fiches, soit en découpant les entrées, soit en employant les informations fournies pour effectuer leur travail.

Plusieurs pays publient une bibliographie renfermant leur production littéraire nationale. Malclès définit la bibliographie nationale comme un répertoire de publications "originaires d'une seule nation ou écrites en une seule langue."¹¹ La British National Bibliography et le National Union Catalog des Etats-Unis sont des instruments bibliographiques très connus. La bibliographie du Royaume-Uni a été établie en 1950. Elle est basée sur le British Museum qui jouit du dépôt légal. Elle donne des informations bibliographiques complètes. Le National Union Catalog n'est pas purement une bibliographie nationale. En plus des livres américains, la Library of Congress acquiert, catalogue des livres étrangers et en distribue les fiches.

Plus près de nous, Canadiana et la Bibliographie du Québec fournissent aux catalogueurs, respectivement pour le Canada et le Québec, des notices complètes.

11. Louise-Noelle Malclès, *Cours de bibliographie à l'intention des étudiants de l'Université et des candidats aux examens de bibliothéconomie*, Genève, Droz, 1954, p. 8.

Quelques entreprises commerciales publient aussi des listes bibliographiques. L'oeuvre de la compagnie Bowker remonte à 1872, lors de l'apparition de Publishers' Weekly. Ce périodique hebdomadaire, comme son nom l'indique, donne une liste des nouveaux livres avec des détails suffisants pour que les bibliothécaires puissent se servir des informations catalographiques. Publishers' Weekly collabore avec la Library of Congress et fournit l'information relative aux fiches de cette bibliothèque, dans son "Weekly Record" concernant les nouveaux livres. Ces listes sont cumulées mensuellement et annuellement sous le nom de American Book Publishing Record.

La compagnie Wilson fonda le Cumulative Book Index, en 1898. Ce périodique d'abord conçu comme un catalogue courant de nouveautés littéraires est devenu une aide précieuse dans les acquisitions et le catalogage. Il comprend une liste mondiale des livres publiés en langue anglaise. Les nombres pour commander les fiches de la Library of Congress apparaissent dans le Cumulative Book Index. Barbara M. Westby dit que: "As early as 1899 Wilson decided that each book entry should include the full name of the author, the exact title as found on the title page, and other useful information."¹²

En plus d'aider au choix des livres, le Book Review Digest publié mensuellement par Wilson est une autre source importante pour le

12. Barbara M. Westby, "Commercial Services" in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, p. 48.

catalogage. Sa publication remonte à 1905. La Standard Catalog Series fournit aussi d'excellentes informations catalographiques.

Le catalogage à la source est la plus satisfaisante et la plus moderne forme de catalogage centralisé. Dans le catalogage à la source, "the bibliographical details of the books are made out at the time of printing and subsequently reproduced by libraries on cards in the requisite numbers by up-to-date duplicating techniques."¹³ Cette forme de catalogage résout la difficulté de faire coïncider le livre obtenu d'une source et sa description obtenue d'une autre. Le catalogage est fait par une organisation centrale qui est associée avec les éditeurs. Ces derniers permettent le catalogage des volumes avant leur publication. Les entrées sont imprimées dans le livre lui-même, ordinairement au verso de la page de titre.

L'expérience de catalogage à la source faite par la Library of Congress, à Washington, de juillet 1958 à juillet 1959, est relativement connue. L'idée était d'imprimer au verso de la page de titre ou ailleurs une copie de la fiche de la Library of Congress pour ce livre. Le catalogage était fait d'après la page d'épreuve immédiatement avant que le livre aille aux presses. Environ mille deux cents titres ont été catalogués ainsi. Environ 50 % des volumes contenaient des erreurs dans le catalogage. La Library of Congress trouva l'expérience très

13. R.S. Giljarevskij, *op. cit.*, p. 30.

coûteuse et décida, sur le moment, qu'aucun autre essai ne suivrait. Paul S. Dunkin dit, en parlant de l'expérience américaine de catalogage à la source: "Perhaps we failed because we were perfectionists."¹⁴ Il est prévu que la Library of Congress fasse un nouvel effort de catalogage à la source.

En U.R.S.S., cette forme de catalogage centralisé est organisée d'une façon différente. Depuis 1961, plusieurs des plus grands éditeurs ont eux-mêmes catalogué des livres. Le texte de l'entrée, la cote sont imprimés dans le volume.

Le catalogage à la source pourrait éventuellement contribuer d'une façon effective à la distribution internationale des fiches de catalogue.

3. *Pré-requis à la centralisation*

Avant d'entreprendre un service de catalogage centralisé, il faut se demander si certains pré-requis favoriseront le succès de l'oeuvre.

Needham cite plusieurs pré-requis.¹⁵ Le premier est l'uniformité de catalogage et de classification, dans un nombre suffisant de bibliothèques. Les services opèrent d'une façon plus efficace et plus économique quand les bibliothèques ont un haut degré d'uniformité relativement

14. Paul S. Dunkin, "The People that Walked in Darkness," in *Library Journal*, Vol. 91, no 9, May 1, 1966, p. 2268.

15. C.D. Needham, *op. cit.*, p. 198.

au catalogage.

L'identité de matériel dans les diverses bibliothèques est aussi un pré-requis pour le succès d'un système de catalogage centralisé. Les bibliothèques spécialisées et de recherche peuvent rarement bénéficier des services complets du catalogage centralisé.

L'existence ou l'établissement de quelque méthode par laquelle les nouveaux documents peuvent être connus par l'agence centrale immédiatement après leur publication ou même avant, se révèle nécessaire. La rapidité est un facteur de grande importance dans ce domaine; les bibliothécaires doivent être en mesure de se procurer les fiches en même temps que les documents. Souvent l'organisation centrale est basée sur une bibliothèque nationale qui bénéficie du dépôt légal.

Le service de catalogage doit enfin posséder une méthode économique pour imprimer la bibliographie ou les fiches. La reprographie désigne la copie des documents et leur reproduction au duplicateur. Pour la reproduction d'exemplaires en nombre limité, le procédé électrostatique, qui a été lancé par la Xerox Company, est le plus couramment utilisé de nos jours. Pour la reproduction d'exemplaires en grand nombre, le procédé offset est le plus généralement employé. C'est une manière économique de tirer de nombreuses copies. La reproduction par stencil et par duplicateur à alcool sont des procédés économiques qui donnent toujours de bons résultats. La reproduction par des machines comme Multilith, Mimeograph et Adressograph possède aussi de la popularité.

Il est essentiel que les services de catalogage considèrent l'impact de l'automatisation et qu'ils projettent d'être compatibles avec ses exigences.

La nécessité de création de services de catalogage centralisé est reconnue depuis le début de l'histoire de la bibliothéconomie. Déjà, en 1877, Melvil Dewey écrivait, en parlant de la nécessité de la coopération dans le catalogage:

At the present time, if a specially valuable book is published it finds its way to a least a thousand different libraries, in all of which it must be catalogued. One of the tiniest salaried officers of each of these thousand libraries must take this book and examine it for the scores of points that only a cataloguer can appreciate the necessity of looking up. Then the title must be copied and revised. Perhaps a half day is spent in preparing a satisfactory note to append for the benefit of the readers, etc., etc. And all this work is repeated to a certain extent in each of the thousand libraries ! Can librarians complain if practical businessmen call this sheer extravagance? 16

16. Melvil Dewey, "Cooperative Cataloging" in *Library Journal*, 1: 170, January 1877, cité par Lawrence E. Leonard, *Cooperative and Centralized Cataloging and Processing: A Bibliography, 1850-1967*, Urbana University of Illinois Graduate School of Library Science, 1964, p. 1.

CHAPITRE II

LES SERVICES DE CATALOGAGE CENTRALISE

Au Québec, la centralisation du catalogage se rencontre sous deux formes, le service de la bibliographie et celui des fiches.

Le public atteint par le service de l'information bibliographique est moins restreint que celui qui bénéficie du service des fiches.

Le service bibliographique est assuré par la Bibliothèque Nationale du Canada et la Bibliothèque Nationale du Québec. Bien que n'étant pas située dans la Province de Québec, la Bibliothèque Nationale du Canada catalogue et classifie la majorité des publications du Québec. La section française de Canadiana répertorie des ouvrages venant presque exclusivement de la Province de Québec. La Bibliothèque Nationale du Québec, quoique créée depuis peu, offre déjà un service important de bibliographie.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal et la Bibliothèque de la Ville de Montréal offrent un service de fiches. La première catalogue depuis 1938, les ouvrages destinés à ses nombreuses écoles. Le service centralisé de la Bibliothèque de la Ville de Montréal est le plus ancien au Québec. Cette bibliothèque fait le catalogage

des publications qui doivent être expédiées à ses différentes succursales.

D'autres services de catalogage centralisé se sont organisés plus récemment au Québec, mais ceux de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, demeurent parmi les plus anciens et les plus représentatifs.

Les quatre services de catalogage centralisé énumérés plus haut font, dans ce chapitre, l'objet d'une étude spéciale.

I - LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA ET SA BIBLIOGRAPHIE BILINGUE, CANADIANA.

Le Centre bibliographique canadien qui devait devenir la Bibliothèque nationale du Canada fut établi, le 1er mai 1950. La Chambre des Communes vota, le 20 mai 1952, le bill numéro 245 qui créa de façon officielle la Bibliothèque nationale du Canada.* La première loi sur cette bibliothèque entra en vigueur, le 1er janvier 1953. A cause des progrès réalisés par la Bibliothèque nationale et de certains changements survenus, l'abrogation de la loi initiale a été rendue nécessaire. Une nouvelle loi entra en vigueur, le 1er septembre 1969.

Les fonctions essentielles de la Bibliothèque nationale sont l'acquisition des livres et autres publications produites au Canada ou écrits ou préparés par des Canadiens, ou représentant une valeur ou un intérêt spécial pour le Canada et, de plus la compilation et la publication de la bibliographie nationale Canadiana.

Dans le but de remplir ces importantes fonctions, des règlements concernant le dépôt des livres furent mis en vigueur en 1953. Ils exigent que tous les éditeurs canadiens fassent parvenir deux exemplaires de leurs publications à la Bibliothèque nationale. La loi de 1953 exigeait que le dépôt fût fait dans le délai d'un mois, à compter de la date de publication. Les règlements de 1969 stipulent que le délai est maintenant d'une semaine.

La publication de la bibliographie nationale commença dès 1950.

* Le bill fut sanctionné le 18 juin 1952.

Toutefois, le premier effort sérieux de bibliographie nationale courante fut *The Canadian Catalogue of Books*, numéros 1-23, couvrant les années 1921/22-1949, préparé par la Bibliothèque Publique de Toronto.¹ Le catalogue parut annuellement de 1923 à 1951. Le Centre bibliographique canadien devenu la Bibliothèque Nationale n'a fait que continuer l'oeuvre si bien commencée par la Bibliothèque Publique de Toronto. La nouvelle bibliographie visait à être plus exhaustive et à paraître plus fréquemment. L'année 1950 marque un tournant dans l'histoire de la bibliographie canadienne; cette dernière est organisée sur un plan vraiment national. Entre mai 1950 et mars 1951, six parties du nouveau répertoire furent publiées dans le Bulletin de la Canadian Library Association (vol. 6, no 6 et vol. 7, nos 1-5). Le répertoire publié par le Centre bibliographique canadien porta la première année le nom de *The Canadian Catalogue 1950*. En 1951, le nom actuel de *Canadiana* fut donné à la bibliographie nationale. Le premier numéro parut le 15 janvier 1951. Il fut alors publié séparément. *Canadiana* fut édité deux fois le mois, de janvier 1951 au 15 novembre de la même année. Le répertoire devint mensuel à compter de décembre 1951.

Canadiana est un répertoire aussi complet que possible des publications courantes se rapportant au Canada reçues par la Bibliothèque nationale. La bibliographie est bilingue et est éditée par l'Imprimeur

1. Jean Lunn, "The Cataloguing Division, National Library, Its History, Problems and Policy," in *Canadian Library Journal*, vol. 17, no 5, March 1961, p. 248.

de la Reine. Canadiana contient présentement six parties: 1) les publications cataloguées et classifiées complètement, 2) les brochures, 3) les microcopies, y compris la série Thèses canadiennes sur microfilm, 4) les films et les films fixes, 5) les publications du gouvernement fédéral, 6) les publications des dix gouvernements provinciaux. A la fin des parties, se trouve un index.

Les publications importantes d'origine ou d'intérêt canadiens, incluant les périodiques, les partitions musicales forment la première partie. En 1970, Canadiana comprend, à la fin de cette première partie, une section de documents sonores présentant des oeuvres écrites, composées ou exécutées par des Canadiens ou ayant rapport au Canada. Les enregistrements dont seule la fabrication est canadienne ne figurent pas. "Les règlements révisés établis en vertu de la Loi sur la Bibliothèque nationale de 1969 exigent le dépôt des disques de phonographe et des rubans magnétiques qui comportent des éléments canadiens, comme par exemple le compositeur ou l'exécutant."² Ces documents sonores forment un supplément à la première partie de Canadiana. Ils sont catalogués et classifiés complètement. Afin de les grouper et de permettre l'indexation d'une manière distincte, les indices de Dewey assignés à ces enregistrements sont précédés d'un "s".

Les publications de la première partie sont classifiées d'après

2. Bibliothèque nationale du Canada, Nouvelles de la Bibliothèque nationale, Vol. 1, no 4, octobre-décembre 1969, p. 3.

la 17^e édition de la classification décimale Dewey. Les notices sont groupées dans un ordre systématique. Les principales divisions et un grand nombre de subdivisions portent des rubriques verbales que l'on peut retrouver dans la table des matières et dans le tableau synoptique de la classification décimale. Ces derniers apparaissent au commencement de chaque livraison.

La littérature canadienne-anglaise est classifiée dans 810 (littérature américaine) tandis que la littérature canadienne d'expression française est entrée dans 840 (littérature française). Les ouvrages des autres groupes linguistiques sont classifiés avec leur langue respective. La lettre C précède tous les indices de classification de la littérature canadienne dans toutes les langues, e.g. C842, théâtre canadien et français; C811, poésie canadienne en anglais. Dans l'ordre des notices, on fait abstraction du C.

Les ouvrages de fiction: romans et nouvelles sont désignés par la lettre F et sont placés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, à la fin de la classe 800.

Les publications pour les jeunes figurent à la fin de la première partie. Les notices de cette section sont disposées dans un ordre systématique, exception faite de celles des romans, contes et livres d'images. Chaque indice de Dewey est précédé d'un j, e.g. j443, un ouvrage pour les enfants, dans le domaine du langage. Les notices des romans, contes et livres d'images sont classées alphabétiquement par noms d'auteurs.

Depuis le début de 1970, *Canadiana* ajoute aux notices de la première partie, sauf pour l'histoire du Canada, la littérature canadienne et le droit, l'indice de la classification de la Library of Congress. C'est une innovation importante qui a dû réjouir les catalogueurs qui utilisent ce schème de classification. En plus de l'indice de Dewey, on assigne toujours aux ouvrages d'histoire du Canada et de littérature canadienne les indices des tables F 5000 (Histoire du Canada, rev. en décembre 1960) et PS 8000 (Littérature canadienne, rev. en août 1964).³ On préfère utiliser ces tables plutôt que la classification originale de la Library of Congress pour ces matières. Les tables F 5000 et PS 8000 sont employées par la Bibliothèque nationale et par d'autres bibliothèques canadiennes. Aux ouvrages de droit, sont attribués les indices de la classe K publiée par la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa en 1969. Les indices de Dewey apparaissent dans l'angle gauche supérieur tandis que les indices supplémentaires se trouvent entre parenthèses dans l'angle droit supérieur des notices.

Comme on le sait, les publications de la première partie sont cataloguées d'une façon complète. Depuis janvier 1968, le choix et la forme de l'entrée des notices de *Canadiana* sont établis selon le nouveau code *Anglo-American Cataloging Rules*. Le nom complet ou le véritable nom d'un auteur sont ajoutés en note lorsque ces renseignements peuvent être utiles aux abonnés de *Canadiana*. La notice est en anglais ou en français, selon la langue de l'ouvrage. Les documents bilingues

3. *Canadiana* 1970, février 1970, p. (iii).

reçoivent deux notices.

Depuis 1967, les entrées de la première partie de *Canadiana* sont complètes. En effet, les vedettes-matière ont été ajoutées. La 7e édition de *Subject Headings used in the Dictionary Catalogs of the Library of Congress* et *A List of Canadian Subject Headings* de la Canadian Library Association servent à l'attribution des vedettes-matière en langue anglaise. Les vedettes en langue française sont tirées principalement du *Répertoire des vedettes-matière* de la Bibliothèque du Parlement et aussi de la 3e édition de la *Liste des vedettes-matière de Biblio*. D'autres sources sont employées; et même de nouvelles vedettes sont établies. La langue utilisée pour les vedettes dépend de celle employée pour la rédaction de la notice. Les documents bilingues possèdent une notice française et une notice anglaise; les vedettes-matière sont alors tantôt en français, tantôt en anglais.

Au début de 1970, M. Réal L. Lévesque, chef du catalogue à la Bibliothèque du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et auteur du *Guide du Classificateur*, a fait une étude des vedettes-matière. On prévoit l'établissement d'un répertoire bilingue pour usage dans *Canadiana*.

La seconde partie de *Canadiana* est consacrée aux brochures. Ces dernières sont cataloguées et classifiées d'une manière sommaire. L'entrée de la notice est faite au titre de la publication. Les brochures sont classées alphabétiquement dans les grandes divisions de la classification décimale de Dewey.

Les microcopies qui forment la troisième partie de *Canadiana* comprennent principalement les ouvrages sur microfilm et sur microfiches. La série *Thèses canadiennes sur microfilm*, éditée par la Bibliothèque nationale est incluse dans cette partie. Les ouvrages sont catalogués en détail. Les notices sont disposées dans l'ordre alphabétique à l'intérieur des grandes classes de la classification de Dewey.

Les films et les films fixes réalisés au Canada constituent la quatrième partie de la bibliographie nationale. Cette liste est incluse depuis 1964. La Bibliothèque nationale n'acquiert ni examine les oeuvres cinématographiques; elle prépare les notices d'après les informations reçues des compagnies de production. Les documents sont catalogués complètement et ne sont pas classifiés. Les notices sont groupées par ordre alphabétique de titres seulement.

Depuis 1952, *Canadiana* répertorie les publications du gouvernement fédéral. Cette cinquième partie comprend deux sections: l'une, pour les publications de langue anglaise; l'autre, pour celles de langue française. Pour le classement des deux sections, l'ordre alphabétique selon l'entrée principale est suivi. Les documents bilingues figurent dans les deux sections. Les publications sont cataloguées complètement mais ne sont pas classifiées.

La dernière partie de *Canadiana* comprend les publications des gouvernements provinciaux du Canada. Les notices sont groupées alphabétiquement selon l'entrée principale, sous le nom de la province. Aucun indice de classification n'apparaît. Les documents reçoivent un

catalogage descriptif complet.

Canadiana contient à la fin de ses six parties un seul index. Chacune des parties est indexée au complet. L'index présente, autant que possible, toutes les entrées spécifiques sous lesquelles un lecteur peut chercher un ouvrage. Ce dernier peut être représenté dans l'index par plusieurs entrées; auteur, titre, co-auteur, éditeur, etc. L'index compte aussi des renvois pour des formes non employées comme entrées. Quand la chose est nécessaire, on y trouve même l'historique de certains organismes.

Les renvois de l'index au texte réfèrent au mois, à l'année et à la partie de Canadiana pour toutes les publications classifiées ou non. Pour un ouvrage de la première partie, la référence est, en plus, à l'indice précis de Dewey. Pour les documents de la troisième et de la deuxième partie, le renvoi contient aussi l'indice général de Dewey. Pour les publications des gouvernements provinciaux, les renvois à la province sont inclus.

Le classement alphabétique des notices à l'intérieur des groupes formant le texte de Canadiana est basé sur la vedette principale. Le nom de l'auteur contenu dans l'entrée est généralement la vedette principale.

Une refonte annuelle des livraisons mensuelles de Canadiana est publiée depuis le début. Les entrées de 1950 et 1951 ont été combinées en un seul volume. De 1952 à 1955 inclusivement, la refonte annuelle requiert un seul volume. A partir de 1955, les refontes exigent deux

volumes; le dernier volume contient uniquement les publications officielles anglaises et françaises des gouvernements fédéral et provinciaux.

Depuis 1968, Canadiana produit son index par ordinateur. Ce progrès permet la refonte trimestrielle et semestrielle de l'index. Un index récapitulatif s'étend de janvier à mars (refonte trimestrielle), de janvier à juin (refonte semestrielle), de juillet à octobre (refonte trimestrielle) et de janvier à décembre (refonte annuelle). L'index de chacune des trois premières périodes est envoyé respectivement avec les livraisons de mars, juin et octobre. L'index annuel est publié séparément et expédié aux abonnés le plus tôt possible après la livraison de décembre. Un second index annuel paraît en même temps que la refonte annuelle du texte de Canadiana. A quelque moment de l'année, un lecteur qui cherche un ouvrage courant a un maximum de trois index à consulter.

En 1965, parut la refonte des index concernant les publications de la première partie des volumes annuels de Canadiana, 1950-1962.

La bibliographie nationale fait paraître, depuis juin 1966, une publication hebdomadaire *Service des épreuves de Canadiana*, dans laquelle on trouve des notices qui figureront plus tard dans la livraison mensuelle de *Canadiana*.⁴ Ce service rend disponibles plusieurs semaines

4. Ginette Darbon, "Bibliothèque Nationale, Historique - Organisation - Projets d'avenir", dans le *Bulletin de l'Association Canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 13, no 1, Mars 1967, p. 28.

à l'avance les notices à paraître dans la première et maintenant dans la troisième partie de *Canadiana*. Les premières épreuves furent publiées le 10 juin 1966 et, depuis ce temps, des feuilles ont paru régulièrement chaque semaine. "A la fin de mars (1967), 706 feuilles renfermant plus de 5500 notices avaient été envoyées aux bibliothèques abonnées. Grâce à ce service, les notices sont disponibles de 5 à 9 semaines plus tôt qu'elles ne le seraient autrement."⁵

Le *Service des épreuves de Canadiana* pare à la difficulté du long espace de temps, souvent plusieurs semaines, entre le catalogage d'un livre et la réception du numéro de *Canadiana* où se trouve la notice. Le service d'épreuves consiste en copies au Xérox des notices qui paraîtront plus tard dans *Canadiana*. Les épreuves sont adressées à un nombre restreint de grandes bibliothèques qui font rapidement le catalogage. La parution régulière de *Canadiana* ne doit pas être entravée par le service d'épreuves.

L'oeuvre bibliographique de la Bibliothèque nationale est bien vivante, prometteuse et, par là même, pleine de projets. Dans la livraison des *Nouvelles de la Bibliothèque Nationale*, d'octobre-décembre 1969, nous lisons quelques-uns des projets prioritaires de *Canadiana*. "Nous voulons améliorer la présentation et la distribution des épreuves de *Canadiana*. Nous nous proposons d'ajouter les vedettes-matières en anglais et en français à toutes les notices de la première partie,

5. Bibliothèque nationale du Canada, *Rapport du Bibliothécaire national*, 1967, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 3.

quelle que soit la langue de l'ouvrage. Nous songeons à cataloguer en détail et à classifier certaines catégories d'ouvrages qui font actuellement l'objet d'une notice sommaire. Nous croyons pouvoir commencer bientôt la compilation de l'index récapitulatif des volumes annuels de *Canadiana* de 1963 à 1967, soit la période entre l'index de 1950-1962 et l'index automatisé de 1968."⁶

Parmi les projets importants, celui de la bibliographie rétrospective de *Canadiana* de 1867 à 1900 est en cours. Les restrictions du budget ont ralenti l'entreprise. Il est prévu que la bibliographie sera imprimée à l'automne de 1970 et qu'elle paraîtra en 1971.

La Canadian Library Association et l'Association Canadienne des Bibliothécaires de langue française, en 1968, dans des recommandations et un mémoire relatifs au projet de révision de la Loi sur l'établissement de la Bibliothèque nationale, présentent un article concernant l'impression des fiches de catalogue.

"Nous recommandons que la Bibliothèque nationale étudie immédiatement la possibilité d'imprimer les fiches de catalogue et de fournir les données sous une forme catalographique qui permette la lecture sur ruban magnétique pour les livres imprimés au Canada, écrits sur le Canada ou par des Canadiens, livres généralement appelés "*Canadiana*". Le système adopté devra être compatible avec le projet MARC de la

6. Bibliothèque Nationale du Canada, *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, Vol. 1, no 4, octobre-décembre 1969, p. 4.

Bibliothèque du Congrès."⁷

Les projets de mise en pratique de l'automatisation dans la réalisation de Canadiana avancent toujours. L'index est déjà produit par ordinateur. La refonte des Thèses canadiennes pour les années 1960-1965 sera facilitée par l'automation. En prévision de l'automatisation complète du texte et de l'index de Canadiana, la Bibliothèque nationale a envoyé en 1968 aux 2148 bibliothèques canadiennes et américaines abonnées à Canadiana, un questionnaire détaillé sur les besoins des usagers. Plus d'un tiers des bibliothèques ont fait parvenir une réponse. D'après plusieurs personnes,

il serait nécessaire de répertorier plus promptement les publications dans Canadiana et de cataloguer, classer et analyser par sujets tous les ouvrages. En outre, on demande d'inclure dans la publication d'autres catégories de documents, par exemple les disques commencés en 1970 et d'autres documents à part les livres, et de fournir un service de fiches et d'imprimer des listes partielles. 8

Le Service des épreuves de Canadiana conserve l'espoir de présenter son travail sur fiches de catalogue.

Canadiana, grâce à la qualité de sa présentation et au soigné

7. Canadian Library Association, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, *Mémoire et Recommandations relatifs au projet de révision de la Loi sur l'établissement d'une Bibliothèque nationale*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1968, p. 5, art. 2.

8. Bibliothèque nationale du Canada. *Rapport du Bibliothécaire national*, 1969, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, p. 7.

de ses informations aide constamment un grand nombre de bibliothécaires canadiens et étrangers. The Canadian Catalogue 1950 contenait 360 items, Canadiana 1960, 10552 et Canadiana 1969, 14253 items. Ces chiffres sont révélateurs du progrès et du succès de la bibliographie nationale. "On peut dire avec assurance, écrit Rosario de Varennes, que très peu de publications, de quelque importance échappent à l'attention des catalogueurs de la Bibliothèque Nationale. Un témoignage de ce fait a été donné dès 1952 par la Bibliothèque du Congrès de Washington, qui, à l'insu de la rédactrice de Canadiana, a tenu un état de toutes les publications relatives au Canada reçues au cours d'un trimestre. Cet état, envoyé à Ottawa et contrôlé, a révélé que trois publications seulement n'avaient pas figuré dans Canadiana et toutes les trois étaient des publications peu connues en langues étrangères."⁹

Canadiana est un répertoire infiniment précieux pour les Canadiens tout particulièrement de tout ce qui se publie au Canada. Les informations fournies servent au service des achats et surtout à celui du catalogue. Les réponses au questionnaire de 1968 prouvent qu'on utilise largement et souvent Canadiana qui diminue le travail des professionnels et prévient la duplication des efforts. Canadiana permet aux bibliothécaires d'acquérir et de cataloguer des documents canadiens qu'autrement ils ne pourraient traiter.

9. Rosario de Varennes, Notre bibliographie nationale courante, dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 11, no 2, juin 1965, pp. 67-68.

Lors d'une entrevue, Mlle Clarisse Cardin, Chef de la Division du catalogue systématique de la Bibliothèque nationale, m'a fourni les chiffres suivants valables le 31 mars 1970. Il y a 563 bibliothèques de langue française et 1507 bibliothèques de langue anglaise qui reçoivent Canadiana. Le rapport est près d'un tiers. Il est à espérer que certains bibliothécaires francophones ne négligent pas de s'abonner à Canadiana, cet instrument bibliographique de grande valeur distribué gratuitement aux bibliothèques canadiennes. En 1969, près de 900 exemplaires étaient expédiés à l'étranger.

La Library of Congress reçoit, chaque semaine, à sa demande le Service des épreuves de Canadiana. Elle inscrit les entrées signalées dans Canadiana, en vue de réaliser son programme de catalogage en coopération. Elle peut, par ce fait, signaler très rapidement les documents catalogués par la Bibliothèque nationale du Canada.

En 1970, Canadiana a vingt ans et aussi beaucoup de projets et d'espoirs...

Figure 1.

448.43 (LB1050.5)

Richaudeau, Francois

Cours de lecture rapide: vitesse, compréhension, mémoire [par] François Richaudeau, Michel et Françoise Gauquelin. [Montréal, Editions du Renouveau pédagogique; Paris, Centre d'étude et de promotion de la lecture, c1969,

2 v. ill. 24 cm.

Titre de la jaquette: Méthode de lecture rapide.

Ed. originale: Paris, Centre d'étude et de promotion de la lecture rapide, 1966.

Sommaire.—v. 1. Théorie et applications.—v. 2. Exercices pratiques.

\$26.50

I. Lecture rapide. I. Gauquelin, Michel. II. Gauquelin, Françoise. III. Titre. IV. Titre: Méthode de lecture rapide.

C70-558

Préfontaine, Marcel Julien

L'art de la composition d'Anatole France: le conte et la nouvelle. 1968.

81, [1] f.

Thèse (M.A.)—Université de Calgary, 1969.

Bibliographie: feuilles [77-82]

Microfilm (positif) du manuscrit dactylographié. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1969. 1 bobine. 35 mm. (Thèses canadiennes sur microfilm, no 4043)

\$2. Service du catalogage, Bibliothèque nationale, Ottawa.

I. Titre. (Collection)

CM70-292

Canada. Ministère des postes.

— Distribution postale rurale au Canada; publication approuvée par le Ministère des postes.

Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969,

21, 21 p. 16 cm.

"9 1/2 R.M.D., Partie 111-Usagers"

Texte en français et en anglais.

Gratuit. Cat. IR, no Po4-169/3.

CG70-87F

Agriculture

ment produire du lait de qualité? Par J. Mercier. 968. 38 p. 50c. Union catholique des cultivateurs, 515, av. Viger, Montréal 24, Québec.

Sur la couverture: 43e cours à domicile de UCC.

CB70-112

Christmas — a time of happiness for city children (Motion picture) Moreland-Latchford Productions, 1968.

13 min. sd. colour. 16 mm. (Language art)

French version released 1968, under title Noël — une époque joyeuse pour les enfants des grandes villes.

Summary: Resembling a sparkling, gaily-decorated gift itself, this film presents to children a recreation of those special joys that take over a city at Christmas time.

\$135. Moreland-Latchford Productions, 43 Dundas St. West, Toronto 2, Ont.

I. Moreland-Latchford Productions. (Series)

CF70-121

Québec (Province) Ministère des transports et communications.

— Guide de l'automobiliste. [Québec, 1969, 48 p. ill. (part. en coul.) 17 cm.

25c. Min.

CP70-263

II - LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC ET SON OEUVRE BIBLIOGRAPHIQUE

1. *Historique et mission:*

Le 12 août 1967, la Législature du Québec sanctionnait le bill 91 qui créait la Bibliothèque Nationale du Québec. La loi promulguée a transformé la bibliothèque Saint-Sulpice en bibliothèque nationale du Québec; elle entra en vigueur le 1er janvier 1968.

La Bibliothèque nationale est rattachée au Ministère des Affaires culturelles du Québec, lequel fut créé en 1961. Le conservateur en chef administre et dirige la Bibliothèque Nationale. Conformément à l'article 5-a de la loi, il "doit rassembler et conserver si possible dans leur forme originale, des exemplaires des documents qui sont publiés au Québec ainsi que ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Québec".¹⁰

La Bibliothèque Nationale acquiert donc les "Laurentiana", c'est-à-dire tout document imprimé au Québec et aussi tout document de langue française imprimé au Canada ou ailleurs, mais ayant trait au Canada français.

La mise en vigueur du dépôt légal à compter du 1er janvier 1968 constitue une étape des acquisitions systématiques. L'article 8 de la Loi stipule que "tout éditeur d'un document publié dans le Québec doit,

10. Québec (Prov.), *Statuts du Québec*, 15-16, Eliz. II, 1967-1968, ch. 24.

dans les 30 jours qui suivent la publication de ce document, en déposer, à titre gratuit, 2 exemplaires à la Bibliothèque nationale, toutefois un seul exemplaire est requis lorsque la valeur au détail des 2 exemplaires à déposer dépasse au total \$25. ou lorsque le tirage de ce document n'est pas supérieur à 50 exemplaires."¹¹

La Bibliothèque nationale est essentiellement bibliothèque de conservation et de diffusion de l'imprimé québécois et bibliothèque de consultation dans le champ des sciences de l'homme. Elle n'autorise aucun prêt à l'extérieur. Elle met à la disposition du public plusieurs services: service de renseignements, de reprographie, de télécommunications, prêt entre bibliothèques, salles de travail.

L'immeuble actuel a été construit en 1912-1915. Les Sulpiciens avaient la direction de la bibliothèque dite de Saint-Sulpice. En 1931, les services au public furent suspendus. Le gouvernement provincial acheta l'édifice en 1941 et le plaça sous la juridiction du Secrétariat du Québec. La bibliothèque fut ouverte de nouveau. En 1966, on procéda à l'inauguration de l'annexe Aegidius-Fauteux.

Quelques personnes se sont interrogées sur la nécessité d'une Bibliothèque Nationale au Québec alors que le Canada possède sa propre bibliothèque nationale à Ottawa. Dans le Rapport du Ministère des Affaires culturelles pour l'année 1967/1968, nous lisons:

11. Québec (Prov.), Assemblée législative, *Bill 91 de la Bibliothèque nationale du Québec*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 3.

La raison d'être une bibliothèque nationale au Québec est évidente. Entouré de 220 millions d'anglophones en Amérique du Nord, le groupe de 6 millions de francophones conserve, malgré tout, sa vitalité. Par conséquent, il doit se donner des institutions indispensables à l'épanouissement de sa culture. L'une de ces institutions, la Bibliothèque Nationale, trouve la définition de son rôle dans la loi du 12 août 1967 qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1968. Elle fait de la Bibliothèque Nationale la dépositaire de la culture française en Amérique et lui confie la responsabilité d'en assurer la diffusion.¹²

2. *Oeuvre bibliographique:*

Parmi les devoirs du Conservateur en chef de la Bibliothèque Nationale énumérés à l'article 5 de la Loi, nous lisons: "compiler et publier périodiquement la bibliographie courante et la bibliographie rétrospective des documents qui sont publiés au Québec ainsi que de ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec, et dont le sujet principal est le Québec."¹³

Un an après l'entrée en vigueur de la Loi, la Bibliothèque Nationale se conformait à la partie de l'article ci-haut mentionné et publiait en avril 1969 le premier numéro de la *Bibliographie du Québec*. C'est une liste trimestrielle des publications québécoises ou relatives au Québec. La revue comprend deux parties: la première concerne les livres et les brochures; la seconde, les publications du Gouvernement

12. Québec (Prov.), Rapport du Ministère des Affaires culturelles, Exercice 1967-1968, Québec, 1968, p. 45.

13. Québec (Prov.), Assemblée législative, *op. cit.*, p. 2.

du Québec. Dans la partie: Livres et brochures, sont mentionnées toutes les publications éditées dans la Province, quelle qu'en soit la langue et les ouvrages de langue française publiés dans le pays, de même que ceux parus à l'étranger, s'ils ont quelque relation avec le Québec.

Il est à remarquer que les nouveaux périodiques ainsi que ceux qui offrent un changement notable dans leur présentation apparaissent dans cette liste.

L'introduction de la Bibliographie du Québec explique comment l'on procède pour établir les notices de cette partie:

Les notices de la première partie sont présentées sous forme catalographique suivant les normes de l'Anglo-American cataloging rules et les indices de classification correspondent au système Library of Congress (U.S.A.). Certains sujets cependant font l'objet d'une classification particulière à la Bibliothèque nationale. L'histoire du Canada est classifiée selon la Table de classification F (q) 5000, mise au point par la Bibliothèque nationale, en collaboration avec les grandes bibliothèques du Québec; la littérature canadienne est classifiée d'après le PS 8000; le droit n'est signifié que par la lettre K, la bibliothèque n'ayant pas encore adopté de table de classification définitive.¹⁴

Le catalogue systématique a été adopté en 1966. Le rappel des vedettes peut donc compter un ou plusieurs indices secondaires de classification. Les descripteurs qui correspondent aux indices apparaissent dans l'*Index alphabétique du catalogue systématique*, 3e édition, Montréal,

14. *Bibliographie du Québec.*

Bibliothèque nationale du Québec, 1969. Pour repérer la publication à la Bibliothèque nationale, on utilise l'indice principal qui apparaît au coin inférieur gauche et ne figure jamais dans le rappel des vedettes. Au bas de la notice, l'indice Dewey abrégé, d'après la 17e édition, est fourni à titre indicatif. L'ordre méthodique est employé pour la répartition des notices. Les rubriques correspondent aux principaux sujets de la classification Library of Congress. L'ordre alphabétique des notices est respecté à l'intérieur de chaque rubrique.

La deuxième partie est consacrée aux publications du Gouvernement du Québec. Ces dernières sont cataloguées mais on ne leur assigne pas d'indice de classification. Les publications sont classées alphabétiquement.

La Bibliographie du Québec est pourvue d'un seul index qui permet de référer aux livres et brochures de même qu'aux publications gouvernementales. Une numérotation continue sur une période d'un an, figurant au coin supérieur gauche de chaque notice des deux parties, sert aux renvois de l'index. Ce dernier comprend des entrées aux auteurs, collaborateurs, titres, collections et mots principaux des titres. Chaque entrée renvoie le lecteur au numéro des notices.

Une refonte annuelle se trouve dans chaque dernière livraison trimestrielle. A tous les trois ans, on procédera à une refonte des index annuels, en une seule table cumulative. Les bibliothécaires francophones en particulier ont montré beaucoup d'enthousiasme à la parution de la Bibliographie du Québec. La revue est, à n'en pas douter, d'une

présentation impeccable.

Dans la chronique bibliographique du Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française de septembre 1969, Gaston Bernier et André Beaulieu s'expriment ainsi:

...la Bibliographie du Québec est la première tentative de recensement systématique de la production de livres québécois. Elle sera notre première bibliographie générale courante. 15

Afin d'accélérer l'information et le catalogage, la Bibliothèque nationale projette de publier mensuellement la Bibliographie du Québec. La bibliographie rétrospective de 1968 sera publiée au cours de 1970. D'autres bibliographies rétrospectives suivront. Un index cumulatif couvrant les entrées de 1968-1969 sera aussi édité.

3. *Publications de la Bibliothèque nationale:*

Avant de publier la Bibliographie du Québec, les responsables du service du catalogue de la Bibliothèque nationale ont fait paraître deux ouvrages qui leur seraient indispensables. On sait que la Bibliothèque nationale possède un catalogue systématique. La publication d'un *Index alphabétique du Catalogue systématique* selon la classification Library of Congress, contenant les descripteurs correspondant aux indices inscrits sur les notices, a été rendu nécessaire. L'index est

15. Gaston Bernier et André Beaulieu, Chronique bibliographique, dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 15, no 3, septembre 1969, p. 149.

refondu annuellement; la troisième édition est de 1969 et compte plus de 5000 entrées. Dans l'index, n'apparaissent que les indices Library of Congress déjà employés à la Bibliothèque nationale.

Dans l'introduction de l'Index publié en 1969, Bruno Grégoire, directeur du Service de catalogue, parle ainsi de l'avenir de la dite publication: "Cependant comme nous envisageons d'en publier annuellement la refonte, les éditions subséquentes constitueront, en définitive, un index cumulatif français des tables de classification Library of Congress."¹⁶ On constate donc que les bibliothécaires du Québec posséderont dans quelques années un instrument de travail précieux, grâce aux efforts du Service du catalogue de la Bibliothèque nationale.

La méthode d'indexation en chaîne, employée par la Bibliothèque nationale, permet l'utilisation de l'interprétation des indices par d'autres bibliothécaires. Cela constitue un avantage de premier ordre.

Le Service du catalogue espère dans l'avenir recevoir l'aide de d'autres bibliothèques qui bénéficient elles aussi de catalogues systématiques selon la classification Library of Congress. Une telle collaboration permettrait l'augmentation du nombre d'entrées nouvelles. Afin d'être utile aux bibliothécaires de langue française, le Service entend aussi faire paraître simultanément le corollaire de l'index alpha-

16. Bibliothèque nationale du Québec, *Index alphabétique du Catalogue systématique selon la classification Library of Congress*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969, (information tirée de l'introduction).

bétique: l'index numérique. Le classement sera fait d'après les indices.

En 1966, la Bibliothèque nationale décida d'adapter la classification de la Library of Congress. Les tables F 1000-1140 de la Library of Congress pour l'Histoire du Canada ne répondaient pas aux besoins de la bibliothèque, cette dernière acquiert tant de livres sur l'histoire du pays. Bruno Grégoire et Lucille Busseau, de la Bibliothèque nationale, demandèrent de l'aide de la part de sept universités: McGill, Sherbrooke, Laval, Sir Georges Williams, Centre universitaire de Trois-Rivières, Montréal et Moncton. Les collaborateurs composèrent et publièrent en 1969 *Histoire du Canada: table de classification F 5000*. Les indices commençant évidemment par F 5000 vont jusqu'à F 5999. L'histoire nationale est arrangée selon le modèle commun aux subdivisions de la classe D. Il y a quatre tables: I pour une province; II pour une métropole et une capitale; III pour des régions, comtés, municipalités; et IV pour la biographie et les mémoires. La table bilingue s'étend sur 54 pages.

Le nouveau schème préparé devait répondre aux exigences suivantes: "offrir des sujets suffisamment détaillés et prévoir les possibilités d'extension nécessaire, être appliqué de façon homogène et utilisé par la majorité des bibliothèques du Québec, refléter le plus possible les méthodes habituelles de la classification Library of Congress."¹⁷

17. Bibliothèque Nationale du Québec, *Histoire du Canada, Table de classification F5000*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969, p. 1.

Le conservateur en chef doit aussi, selon le texte même de la loi "encourager la recherche bibliographique et s'il y a lieu, organiser un centre de bibliographie."¹⁸ Fidèle à l'esprit de cette loi, la Bibliothèque nationale édita en 1969 les *Ouvrages de référence du Québec; bibliographie compilée sous la direction de Réal Bosa*. Dans le bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française de septembre 1969, André Beaulieu et Gaston Bernier de l'Université Laval, en parlant des *Ouvrages de référence du Québec* disent ceci:

Qui soutiendra que nous n'avons pas avec les *Ouvrages de référence du Québec* un excellent guide de la production intellectuelle du Canada Français ? A-t-on songé qu'un spécialiste - et ce pour la majorité des disciplines - peut s'en servir afin de tracer une sorte 'd'état présent des études'? Et pour le bibliothécaire averti quelle manne! 19

Le livre présente quelques lacunes toutefois.

En avril 1967, le Ministère des Affaires culturelles du Québec faisait paraître le premier numéro du *Bulletin* de la Bibliothèque Saint-Sulpice, devenu en juin de la même année, *Bulletin de la Bibliothèque Nationale*. La publication est trimestrielle et gratuite.

Le conservateur Georges Cartier s'exprime ainsi, dans la première livraison du *Bulletin*, en parlant de l'un des buts de la publication:

18. Québec (Prov.), Assemblée législative, *op. cit.*, p. 2.

19. André Beaulieu et Gaston Bernier, *Chronique bibliographique dans Bulletin de l'A.C.B.L.F.*, vol. XV, no 3, sept. 1969, p. 148.

Aussi, ce bulletin ne cherchera qu'à mieux intégrer la Bibliothèque Saint-Sulpice dans le monde de la recherche, en nous renseignant de façon régulière sur certaines collections ou acquisitions particulièrement intéressantes, ainsi que sur les divers services qui sont mis à la disposition de tous. Egalement, il permettra de faire connaître nos options en bibliothéconomie, toutes pragmatiques, c'est-à-dire de partager avec d'autres bibliothèques nos décisions dans l'application quotidienne de la théorie .20

4. *Rayonnement de la Bibliothèque Nationale du Québec*

Les diverses bibliothèques du Québec ne sont pas visées par la loi créant la Bibliothèque Nationale du Québec. Toutefois, elles retireront beaucoup d'avantages de certaines activités de la bibliothèque nationale: publication de la bibliographie courante et de bibliographies rétrospectives du Québec, organisation d'un bureau central d'échanges de documents, parution d'un catalogue collectif, établissement et publication d'un index de périodiques, etc.

Dans le Rapport du Ministère des Affaires culturelles, exercice 1967/68, nous lisons:

Le rôle du rayonnement, défini dans la loi, doit se concrétiser. Il s'intègre de lui-même au plan d'ensemble des ententes franco-québécoises. Suivant les accords de principe intervenus entre le ministre de l'Education nationale de France, de qui relève la Bibliothèque Nationale de France et le ministre des Affaires Culturelles, responsable de la Bibliothèque Nationale du Québec, la réciprocité du dépôt légal entre les 2 bibliothèques

20. Georges Cartier, En guise d'éditorial, *Bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice*, Vol. 1, no 1, p. 1.

nationales constitue le 15e point de ces ententes.²¹

Des contacts s'établissent même sur le plan international. Le Bulletin de la Bibliothèque Nationale largement diffusé au Québec et dans tout le Canada, atteint aussi d'autres pays. Les bibliothèques nationales d'Europe, de l'Afrique francophone et de l'Amérique du Sud reçoivent le Bulletin de la Bibliothèque Nationale du Québec.

21. Québec (Prov.), *Rapport du Ministère des Affaires culturelles*, Exercice 1967-1968, Québec, 1968, p. 46.

Figure 2

165

Laval express; l'hebdo au service du lavalois.
v.l- 2 avril 1969. Ville de Laval, Jacq-
mond, 1969.

20p. ill. portr. 40cm. hebdomadaire.
Directeur: Jean Morin.
\$4. par année. L'éditeur, 249A boul. des
Laurentides, Ville de Laval, Qué.

235

LEFEBVRE, Jean Paul, 1926-

Réflexions d'un citoyen: 1. sur l'ave-
nir du Québec 2. sur quelques aspects
de l'expérience suédoise. Epilogue de
Robert Bourassa. Montréal, Editions du
Jour [1968]

120p. 20cm. (Cahiers de Cité libre, CL-2)
\$2. br. Agence de distribution populaire,
1130 rue de Lagachetière est, Montréal 132,
Qué.

1. DL 861 2. HC 117.Q8 3. HC 375 1.
Bourassa, Robert. II. Titre. (Collection)

F(q)5609.L4 320

307

CLERMONT, Bernard L

Introduction générale au droit canadien.
Montréal, Institut des banquiers canadiens
[1968]

xxxii,105p. 23cm.
Publ. simultanément et séparément en an-
glais sous le titre: General introduction to
Canadian law.

"Liste des références": p. X-XV.
br. L'éditeur, Suite 3920, Place Victoria,
Montréal 116, Qué.

I. Titre. II. Titre: General introduction to
Canadian law.

K 349

334

MAILLÉ, Michèle

Blow up des grands de la chanson au
Québec. Montréal, Editions de l'Homme
[c1969]

1v.(non paginé) portr. 21cm.
\$3. br. Agence de distribution populaire,
1130 rue de Lagachetière est, Montréal 132,
Qué.

I. Titre.
M1679.Q8.M3 927

444

THÉRIAULT, Yves, 1915-

Antoine et sa montagne; roman. Mont-
réal, Editions du Jour [1969]

170p. 20cm. (Les Romanciers du jour,
R-41)

\$2.50 br. Agence de distribution populaire,
1130 rue de Lagachetière est, Montréal 132,
Qué.

I. Titre. (Collection)
PS8537.H43A737 C843

513

Bibliothèque nationale du Québec.

Les ouvrages de référence du Québec;
bibliographie analytique compilée sous la
direction de Réal Bosa. Québec, Minis-
tère des affaires culturelles, 1969.

xiii,189p. 25cm.
\$4.50 br. L'éditeur officiel du Québec,
Hôtel du Gouvernement, Québec.

Notices catalographiques tirées de la *Bibliographie du Québec*.

(juillet 1969)

III - LE CATALOGAGE CENTRALISE A LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ouvrit un Bureau des Bibliothèques Scolaires en 1938. Ce service fut créé par suite d'une résolution du 22 septembre 1938, suivie d'une seconde résolution du 22 novembre de la même année.

Monsieur Joseph Brunet, bachelier en bibliothéconomie de l'Université McGill, fut le premier directeur des Bibliothèques Scolaires. L'oeuvre consista d'abord à découvrir et à évaluer les livres que les écoles possédaient déjà. En 1939, la collection dans les différentes écoles se chiffrait à environ 12,000 volumes adaptés à la jeunesse étudiante.

Les services techniques du Bureau des Bibliothèques Scolaires furent centralisés dès le début. Le catalogage fut fait d'une manière scientifique pour tous les volumes des écoles.

La guerre de 1939-1945 apporta quelques ralentis à l'oeuvre naissante. Il était alors très difficile de se procurer des livres français. Pourtant, en 1940, le nombre des volumes doubla par l'achat de nouveaux livres.

En 1952, Monsieur Joseph Brunet dut prendre sa retraite. La Commission possédait déjà 93 bibliothèques scolaires et plus de 112,000 volumes. Mlle Hélène Grenier qui fit des études aux universités de Montréal et McGill, à la Sorbonne et à l'Institut Catholique de Paris,

accéda au poste de directrice. Mlle Grenier, récipiendaire de la médaille de l'Ordre du Mérite scolaire, fut professeur à l'Ecole de Bibliothécaires de Montréal pendant 21 ans. Elle est membre honoraire de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, depuis 1961. Monsieur Jean Lizotte détient actuellement le poste de directeur; il succéda à Mlle Grenier, en 1961.

Le Bureau des Bibliothèques Scolaires se compose présentement de trois principaux secteurs. Le choix et l'acquisition des livres constituent un secteur de première importance. Le choix des livres relève d'un comité composé de bibliothécaires professionnels et de membres du Bureau du perfectionnement de l'enseignement. Ce comité cherche à mettre au service des jeunes les meilleurs livres au point de vue éducatif et récréatif. Les différentes écoles procèdent elles-mêmes au choix de leurs périodiques. La Commission des Ecoles Catholiques compte un bureau spécial pour l'audio-visuel.

Le catalogage et la classification représentent un autre secteur important. Il est évident que le catalogage est simplifié afin d'être plus conforme au niveau intellectuel des jeunes. Le catalogage diffère pour les volumes des écoles élémentaires de celui pour ceux des écoles secondaires. Le Bureau des Bibliothèques Scolaires dessert les élèves depuis la maternelle jusqu'au Secondaire V inclusivement. Pour les élèves du niveau primaire, le système de catalogage est très simplifié. Seulement une fiche topographique est composée. Le degré du cours y est inscrit.

Pour le niveau secondaire, plusieurs fiches sont imprimées: fiche-auteur, fiche-titre et quelques fiches "vedettes-matière". De même que pour les écoles élémentaires, des fiches topographiques sont préparées. Elles sont de couleur rose pour les distinguer avec les autres fiches qui sont blanches. Les spécialistes préparent deux fiches topographiques; l'une pour le bureau, l'autre pour l'école. Les élèves du secondaire bénéficient d'un catalogue dictionnaire qu'ils peuvent facilement consulter. Ils apprennent ainsi à se servir de cet instrument de recherches universellement employé, le catalogue.

La Commission des Ecoles Catholiques compte des écoles françaises et des écoles anglaises. Les services relatifs aux bibliothèques ne sont pas séparés. En 1966-1967, sur un total de 407 bibliothèques scolaires, 329 desservaient des écoles françaises et 78, des écoles anglaises.²²

Pour aider à constituer des catalogues uniformes, Françoise Lamy prépara en collaboration avec Monique Wagner un guide intitulé: *Classification, Catalogue et Classement* en usage au Bureau des Bibliothèques Scolaires de la CECM (Commission des Ecoles Catholiques de Montréal). L'ouvrage parut en 1964. Dans l'avant-propos, nous lisons:

Ce manuel n'a pas la prétention d'être exhaustif, il a pour but de faciliter et d'unifier le travail du Service du catalogue, en rapport avec les autres services

22. Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, *Rapport annuel* 1966-1967, Montréal, 1967, p. 11.

du Bureau des Bibliothèques Scolaires de la Commission
des Ecoles Catholiques de Montréal. 23

Le volume de Mlle Lamy est un essai de vulgarisation pour mettre les
fiches de catalogue à la portée des écoliers.

Le code de catalogage employé est: *A. L. A. Cataloging Rules
for Author and Title Entries*, publié en 1949, par l'American Library
Association. Certaines règles ont été adaptées aux besoins du service.
Le Bureau des Bibliothèques Scolaires ne prévoit pas, pour le moment, la
possibilité d'adopter les *Anglo-American Cataloging Rules* (1967).

Pour la classification, on utilise le schème décimal de Dewey,
avec quelques exceptions. Le chiffre d'auteur est inscrit d'après l'ou-
vrage: *C.A. Cutter's alfabetic - order table* de Kate E. Sanborn. On
ne met jamais de lettre après les trois chiffres de Cutter excepté pour
la critique d'une oeuvre.

L'indice de classification dépasse rarement deux décimales. Les
lettres A et F désignent respectivement un album et un ouvrage de fic-
tion.

Les catalogueurs emploient pour les vedettes françaises la liste
de Biblio et le Répertoire des vedettes-matière publié par la Bibliothè-
que du Parlement du Canada. *Sears List of Subject Headings* de Bertha
M. Frick est utilisé pour les vedettes des livres anglais.

23. Françoise Lamy, *Classification, Catalogue et Classement*,
Montréal, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 1964, p. (iii).

A part les fiches, le Bureau prépare pour chaque volume un ex-libris qui doit être collé au verso de la page-couverture. On y inscrit la cote, le numéro d'inventaire ou d'accession, de même que les degrés auxquels convient le livre en question. Si un volume est désigné pour les garçons, on écrit après les degrés g ou b (boys), s'il convient aux filles, on met les lettres f ou g (girls). Si l'ouvrage est destiné aux filles, et aux garçons, on inscrit la lettre M (mixte).

Le catalogage centralisé de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est simple et effectué de manière à convenir aux jeunes lecteurs.

Certaines règles de catalographie, essentielles dans des bibliothèques spécialisées, ont délibérément été mises de côté, ici. Notre service doit rendre la lecture et le classement des fiches accessibles aux élèves, ainsi qu'aux nombreux professeurs responsables des bibliothèques scolaires. '24

Un troisième secteur du Bureau des Bibliothèques Scolaires s'occupe de l'attribution et de l'expédition des volumes dans les écoles. La fiche-auteur ou la fiche principale contient au verso la liste des écoles auxquelles le livre doit être envoyé. Des symboles représentent les écoles. L'année de l'achat et le nombre d'exemplaires envoyés sont indiqués. Le Service du catalogue tient un catalogue collectif, afin d'être au courant de l'endroit où sont expédiés tous les volumes. Le Bureau fait parvenir les volumes avec les fiches, les ex-libris, les

24. Françoise Lamy, *op. cit.*, p. (iii).

pochettes, les feuillets d'inscription des dates de retour. La reliure relève aussi du Bureau des Bibliothèques Scolaires. Le secteur de l'attribution et de la distribution s'occupe aussi de la vérification des volumes et des factures.

Des collections entières sont préparées, chaque année, pour les nouvelles écoles. Pour la première fois, on a commandé, en 1967, des livres et des albums pour les élèves des deux premières années du cours primaire.

Durant l'année scolaire 1967-1968, 216,520 volumes ont été expédiés aux nombreuses écoles de la Commission. Au cours de la même année, les élèves ont emprunté 2,184,026 livres.²⁵

La Commission a publié, en 1956, un choix de 2,000 titres intitulé "Jeunes, voulez-vous des livres?" Ces livres avaient été choisis avec le plus grand soin parmi les oeuvres récentes. Mlle Hélène Grenier affirme que:

Ce catalogue tiré à 20,000 exemplaires a été distribué gratuitement aux élèves de la 9ième à la 12ième années et à un grand nombre d'éducateurs à travers le Canada. 26

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal compte aujourd'hui environ 500 écoles. En 1970, le nombre des écoles secondaires s'élève

25. Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, *Rapport annuel* 1967-1968, Montréal, 1968, p. 15.

26. Hélène Grenier, Les bibliothèques scolaires 1938-1958, dans *l'Ecole Canadienne*, janvier 1958, p. 346.

à 58. Le Bureau des Bibliothèques Scolaires atteint des milliers d'enfants de langue anglaise, mais surtout de langue française. Toutefois, on déplore l'absence d'un personnel vraiment professionnel, dans les bibliothèques scolaires. L'oeuvre accomplie par le Bureau des Bibliothèques Scolaires serait probablement plus fructueuse s'il se trouvait, dans les écoles, des bibliothécaires plus compétents pour la favoriser et la stimuler.

Le Bureau des Bibliothèques Scolaires est le centre d'où partent vers les écoles des milliers de livres. Il poursuit

un idéal qui peut se ramener à deux points spécifiques:
1^o attirer les jeunes vers une lecture de loisirs saine et enrichissante; 2^o apporter un corollaire précieux aux études accomplies aux divers degrés du cours. 27

Présentement, ce système de centralisation est rentable. On ne sait s'il survivra quand le projet provincial concernant la Centrale des bibliothèques sera réalisé.

En février 1970, le sous-comité des bibliothécaires scolaires a présenté un rapport sur les bibliothèques des écoles secondaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Ce rapport n'a pas été rendu public. Son but était d'évaluer la situation réelle dans les bibliothèques des 58 écoles secondaires groupant environ 60,000 élèves. L'avenir nous révélera le contenu des recommandations qui ont été présentées. Le rapport aidera sûrement le Bureau des Bibliothèques Sco-

27. Hélène Grenier, *op. cit.*, p. 344.

lares à poursuivre, pour un temps du moins, l'oeuvre, si bien commencée,
il y a plus de trente ans.

Figure 3

Fiche-auteur.

616.89 Held, René R
 H474 Psychothérapie et psychanalyse.
 Payot, c1968.
 315p. (Petite Bibliothèque
 Payot, série Science de l'Homme,
 110)

1. PSYCHOTHERAPIE
2. PSYCHANALYSE
3. titre

LA COMMISSION DES ÉCOLES
 CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

BIBLIO-
 THÈQUES
 SCOLAIRES



SCHOOL
 LIBRARIES

THE MONTREAL CATHOLIC SCHOOL
 COMMISSION

Ex-libris.

616.89
 H474

616.89 Held, René R
 H474 Psychothérapie et psychanalyse.
 Payot, c1968.
 315p. (Petite Bibliothèque
 Payot, série Science de l'Homme,
 110)

(10-12)m

F. 1485-150M-8-69

Leméac
 08178
 .92

Fiche topographique.
 (de couleur rose).

616.89 PSYCHANALYSE
 H474 Held, René R
 Psychothérapie et psychanalyse.
 Payot, c1968.
 (10-12)m 315p. (Petite Bibliothèque
 Payot, série Science de l'Hom-
 me, 110) Fiche-matière.

616.89 PSYCHOTHERAPIE
 H474 Held, René R
 Psychothérapie et psychanalyse.
 Payot, c1968.
 (10-12)m 315p. (Petite Bibliothèque
 Payot, série Science de l'Hom-
 me, 110) Fiche-matière.

616.89 Psychothérapie et psychanalyse.
 H474 Held, René R
 Psychothérapie et psychanalyse.
 Payot, c1968.
 (10-12)m 315p. (Petite Bibliothèque
 Payot, série Science de l'Hom-
 me, 110) Fiche-titre.

IV - LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET SON SYSTÈME DE CATALOGAGE CENTRALISÉ

Dès 1840, les autorités municipales parlent de l'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal. Il faudra attendre l'année 1903 avant de voir se réaliser ce projet.

L'édifice actuel de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, situé à 1210, rue Sherbrooke est, fut inauguré le 13 mai 1917.

La Bibliothèque ne jouit pas d'une administration autonome; elle relève directement du comité exécutif par l'entremise du Directeur du Secrétariat et Greffier de la Cité. Le Conservateur de la bibliothèque sert d'intermédiaire entre les administrateurs et le personnel. L'organisation de la bibliothèque comprend d'abord les services internes: service des achats, catalogage et classification, atelier de reliure, secrétariat et service du personnel puis, les services externes qui s'adressent spécifiquement au public: prêt et consultation.

La bibliothèque est gratuite; aucune cotisation n'est perçue de la part des abonnés. Le Conseil de Ville vote, chaque année, un budget. Le Service des Bibliothèques publiques du Ministère des Affaires Culturelles du Québec verse un octroi annuel.

Les livres de langue anglaise représentent un tiers de la collection totale. La Bibliothèque centrale comprend plusieurs départements spéciaux. La salle Gagnon contient principalement la collection des Canadiana. En 1910, Montréal achetait la fameuse collection de 30,000

volumes recueillis par Philéas Gagnon. Une salle de périodiques, un local de consultation, un département de documents officiels sont à la disposition des lecteurs. Depuis 1941, il existe une salle réservée aux enfants. La Cinémathèque, ouverte en 1947, est très connue dans la province. Les films sont prêtés même en dehors de Montréal.

La Bibliothèque de la Ville de Montréal ouvre, depuis 1946, de nombreuses succursales, tant pour les enfants que pour les adultes. Ces annexes desservent plusieurs quartiers de la métropole. En 1970, la Bibliothèque municipale compte 28 succursales y compris un bibliobus.²⁸ Prochainement, on procédera à l'achat d'une autre bibliothèque circulante. Selon Mlle Juliette Chabot, ancien conservateur adjoint de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, le système des succursales ne répond pas assez aux besoins des citoyens montréalais.

En raison de l'étendue de la ville et de l'accroissement continu de la population, ce système devient de plus en plus insuffisant pour le développement de la culture des citoyens.²⁹

Les bibliobus sont plus économiques et peuvent remplacer plusieurs filiales. Sur les 28 succursales, on compte deux bibliothèques régionales. Elles desservent plusieurs localités dans une région précise.

28. *Interview* avec Mlle Claire Gervais, du Service du Catalogue, le 23 juillet 1970.

29. Juliette Chabot, *Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques*, Montréal Fides, 1963, p. 130.

Toutes les opérations techniques concernant les volumes se font à la bibliothèque centrale. Les normes d'excellence des bibliothèques publiques selon l'American Library Association,³⁰ de même que les normes de services pour les bibliothèques publiques au Canada selon la Canadian Library Association,³¹ recommandent la centralisation des services techniques.

Si les opérations suivantes: choix et achat des livres, catalogage et classification, sont centralisées, le travail est simplifié et plus effectif.

Pour le choix des livres, les responsables des succursales collaborent avec le personnel de la bibliothèque centrale en consultant eux aussi les revues bibliographiques. Ils tiennent compte des besoins des lecteurs. Les achats sont aussi centralisés.

Le catalogage et la classification mettent en valeur les ressources de la bibliothèque. La simplification est importante dans ce domaine. A la Bibliothèque centrale, on catalogue les livres et les films seulement. Pour les publications officielles, on suit les règles catalographiques employées par la Bibliothèque Nationale du Canada, mais on ne prépare pas de fiches. Les périodiques ne sont ni catalogués,

30. American Library Association. Coordinating Committee on Revision of Public Library Standards. Public Library Service. *A guide to evaluation, with minimum standards*, Chicago, A.L.A., 1956.

31. Canadian Library Association. *Standards of service for public libraries in Canada*, Ottawa, C.L.A., 1957.

ni classifiés.

Le code *Anglo-American Cataloging Rules*, publié en 1967, n'est pas parfaitement utilisé. On l'emploie surtout pour les nouvelles entrées. Les catalogueurs espèrent, dans un avenir rapproché, utiliser davantage le nouveau code catalographique.

Les livres sont classifiés, depuis le mois d'octobre 1969, d'après la 17^e édition de Dewey, à l'exception de ceux qui concernent le droit, l'histoire du Canada et les Indiens de l'Amérique du Nord.

Pour les vedettes-matière en langue française, la liste de Biblio (3^e éd. rev. et augm.) et le répertoire de l'Université Laval sont utilisés. Pour les livres de langue anglaise, *Subject Headings used in the Dictionary Catalogs of the Library of Congress* est consultée.

La Centrale manque de catalogueurs ce qui cause du retard dans le catalogage. Souvent, on prépare des fiches temporaires pour les livres neufs. La Centrale distribue les fiches à chacune des succursales. Les fiches sont reproduites par les procédés Xerox et offset.

La Bibliothèque de la Ville de Montréal dispose d'un catalogue topographique, d'un registre d'inventaire, de même que d'un catalogue collectif de toutes les succursales. A la Centrale et dans les diverses filiales, les lecteurs ont la possibilité de consulter un catalogue-dictionnaire.

Les volumes catalogués, à la Bibliothèque Centrale, en 1969, atteignent le nombre imposant de 27,988 (sans les doubles).³²

Dans un groupe de recommandations concernant la coopération entre bibliothèques, Juliette Chabot proposait, en 1963, les idées suivantes:

Afin que les institutions, dans les échanges réciproques, puissent tirer profit de l'exploitation commune de leurs biens respectifs, ne conviendrait-il pas d'instituer un centre catalographique, subventionné par un fonds commun auquel chaque institution apporterait sa contribution à la mesure de son budget, ce qui rendrait d'immenses services en évitant des démarches inutiles. Dans certains cas, chose assez étonnante, c'est la Bibliothèque Nationale du Canada à laquelle on s'adresse pour obtenir le renseignement désiré, qui doit nous apprendre que tel ouvrage se trouve tout près de nous, sans que nous le sachions. Les institutions publiques de Montréal pourraient d'une façon aussi économique qu'expéditive, obtenir une copie, faite d'après le négatif, de chacune des fiches que possède le Centre catalographique d'Ottawa. De cette façon, un rien de temps suffirait à mettre sur pied le centre catalographique local sans que cela entraîne des déboursés excessifs, ce qui ne paraît pas négligeable. 33

Depuis ce temps, la Centrale des Bibliothèques a été fondée, mais ses services nécessiteraient plus d'extension, afin de répondre aux besoins.

La Bibliothèque de la Cité de Montréal est la plus grande bibliothèque publique desservant une ville, dans la Province de Québec. La

32. *Interview* avec Mlle Claire Gervais, du Service du Catalogue, le 23 juillet 1970.

33. Juliette Chabot, *op. cit.*, p. 120.

Bibliothèque centrale agit

comme le coeur, en envoyant dans les parties les plus reculées de la (ville) des volumes bien choisis, en bon ordre et sans cesse renouvelés .34

34. Raymond Tanghe, *Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français*, Montréal, Fides, 1952, p. 21.

Figure 4

137 Davy (Marie-Magdeleine)
 D268co La connaissance de soi. Paris, Presses
 universitaires de France, ^c1966.
 98p. 18cm. (Initiation philosophique.
 Collection dirigée par Jean Lacroix, 75)
 Bibliographie, p.[97]-98.

137 Davy (Marie-Magdeleine)
 D La connaissance de soi. Paris, Presses
 universitaires de France, ^c1966.
 98p. 18cm. (Initiation philosophique.
 Collection dirigée par Jean Lacroix, 75)
 Bibliographie, p.[97]-98.

CHAPITRE III

LES SERVICES DE CATALOGAGE COMMERCIALISÉ

Le catalogage commercialisé fut institué au Québec, en 1951, lorsque la Maison Fides entreprit l'édition des fiches de catalogue.

La Centrale de catalogage fondée en 1964 et devenue la Centrale des Bibliothèques est présentement le plus important service de catalogage commercialisé au Québec. Elle possède à la fois le service bibliographique et celui des fiches.

Deux jeunes services vendent des volumes catalogués et classifiés: la Librairie Reliex et la compagnie VOLPAC. Ces deux services sont alliés avec la Centrale des bibliothèques, pour ce qui concerne le catalogage et la classification.

Ce chapitre traitera des quatre services de catalogage commercialisé mentionnés plus haut.

I - FIDES, PREMIERE MAISON DE LANGUE FRANCAISE AU CANADA, A EDITER DES
FICHES DE CATALOGUE.

1. *Historique*

En mars 1937, le Père Paul-A. Martin, de la Congrégation de Sainte-Croix, fondait une revue de documentation et de bibliographie intitulée Mes Fiches. Ce bulletin a été le grain de sénevé qui donna naissance à Fides. Le Père Martin voulut créer, parallèlement à Mes Fiches, une maison d'édition qui ouvrit ses portes en 1941. Le service de librairie, qui date de la même année, ne propage que des livres choisis, c'est-à-dire reconnus pour leur valeur intellectuelle et morale. L'idéal de l'oeuvre était de

promouvoir chez les individus l'humanisme intégral et dans la nation l'ordre social chrétien par le moyen de publications et documents et par une organisation chrétienne des lectures .1

En 1942, Fides fut érigé en corporation sans but lucratif.

A l'occasion de la publication de Mes Fiches, le Père Martin communiqua avec Marie-Claire Daveluy, au sujet de certains problèmes bibliographiques. Mlle Daveluy avait déjà formé le projet de la création d'une école de bibliothécaires. Le moment propice était arrivé. Mlle Marie-Claire Daveluy, le Père Martin, M. Aegidius Fauteux et le Père

1. Julia Richer, *Fides, oeuvre d'apostolat intellectuel, 1937-1962*, Montréal, Fides, 1962, p. 13.

Emile Deguire, furent les quatre fondateurs de l'Ecole créée en 1937, à Montréal.

Le Père Martin, directeur des Editions Fides depuis le début de l'oeuvre, fut, en 1943, le premier président de l'Association catholique des bibliothèques d'institutions, devenue plus tard l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

Un Service des bibliothèques s'est développé presque parallèlement au centre d'édition. Cette oeuvre servait de complément au travail effectué à l'Ecole de Bibliothécaires et à l'Association catholique des bibliothèques d'institutions. Dès le début, la maison Fides s'est préoccupée d'aider les bibliothécaires.

On ne se contentait pas, dit Cécile Lavoie, qui fut responsable du Service pendant plusieurs années, de fournir des livres, on ajoutait des conseils sur la façon de les classer et d'en organiser le prêt aux lecteurs. Connaissant les exigences professionnelles auxquelles les bibliothécaires doivent se conformer, le personnel du 'Service des bibliothèques' s'est toujours appliqué à tenir à jour sa documentation et à répondre rapidement à tous ceux qui s'adressent à lui. 2

Le Service organisa même en 1946 des bibliothèques circulantes pour les ouvriers du bois de la Compagnie "Quebec North Shore Paper".

En 1946, Fides lança une nouvelle revue de critique "Lectures", dont l'un des buts était de défendre la hiérarchie des valeurs littéraires.

2. Cécile Lavoie, "Le service des bibliothèques", dans *Lectures*, vol. 10, no 10, juin 1964, p. 263.

Lors du Congrès annuel de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française tenu à l'Université de Montréal, en 1948, Monsieur Raymond Tanghe présenta une communication intitulée: "L'impression et la vente des fiches de catalogue des éditions canadiennes". Cette conférence souleva beaucoup d'intérêt de la part des membres présents. Le Conseil de l'Association décida de créer un Comité qui procéderait à l'étude du projet sous tous ses angles, en vue de faire rapport à l'association. La Commission s'est réunie pour la première fois le 7 décembre 1948. Le comité était composé de M. Léo-Paul Desrosiers, conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal, de M. Joseph Brunet, directeur des Bibliothèques scolaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, de Mlle Juliette Chabot, adjointe du conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Montréal, et du Père Paul-Aimé Martin, directeur général de Fides. A la deuxième réunion, tenue le 29 décembre, Monsieur Bernard Vinet, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Montréal, fut adjoint à la Commission. Les membres ont pris des renseignements auprès des imprimeurs et ont assisté à des démonstrations pratiques. Ils ont pris connaissance du travail effectué par la Library of Congress à Washington et par la Maison Wilson de New York, dans le domaine de l'édition des fiches de catalogue. Plusieurs autres réunions suivirent.

Après avoir éliminé la possibilité de créer un organisme qui pourrait mettre le projet à exécution, la fondation d'une coopérative chargée de constituer le capital nécessaire à la mise en marche d'une telle édition, le lancement par l'A.C.B.F. (Association canadienne des bibliothécaires de langue française) elle-même de ses propres moyens, la Commission s'est prononcée en faveur

de l'édition conjointe des fiches par l'A.C.B.F. et Fides. 3

Un contrat a été signé entre l'A.C.B.F. et Fides, le 1er mars 1951. Les premières fiches de catalogue publiées par Fides sous le patronage et avec la collaboration de l'A.C.B.F. sortirent des presses en novembre 1951. L'entente entre l'A.C.B.F. et Fides ne fut pas renouvelée, en 1956; la Maison Fides assumait seule la responsabilité de l'édition des fiches de catalogue.

Les réunions du Comité aboutirent à plusieurs décisions lesquelles concernèrent le choix des volumes, la technique de la rédaction, la présentation typographique et le prix de vente des fiches.

2. *Choix des volumes*

Le premier pas dans l'exécution du projet fut, évidemment, le choix des volumes. Le Comité en choisissant les livres dont les fiches seraient imprimées donna la préférence aux publications récentes d'auteurs canadiens d'expression française. On procéda aussi à un choix judicieux des meilleures oeuvres étrangères en langue française, particulièrement celles de France, de Belgique et de Suisse, en vente sur le marché canadien. Peu à peu, on édita les fiches des "Canadians" publiés dans le passé qui figurent en proportion appréciable au catalogue de

3. Rapport sur les "Fiches de catalogue", dans *Rapport des Travaux du Congrès, 1955*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1955, p. R 62.

toute bonne bibliothèque canadienne. A cette époque, la Library of Congress et la Maison Wilson cataloguaient peu d'ouvrages écrits en français, soit en Europe ou au Canada. Le Comité, après quelques expériences, se rallia à l'idée de laisser le choix des volumes aux représentants de Fides.

On imprima aussi des fiches de volumes pour enfants; le numéro d'ordre de la fiche était alors précédé de la lettre "E". Ex.: 51-E10.

En 1955-56, les responsables ont tâché "d'augmenter le pourcentage des fiches de dictionnaires, encyclopédies, traités et autres ouvrages de référence".⁴

Environ les deux tiers des livres catalogués sont des publications courantes d'auteurs du Canada français.

3. *Technique de la rédaction des fiches*

a) Catalographie.

Les premières commissions composées de représentants de Fides et de membres de l'A.C.B.F. ont établi des normes basées sur les règles internationales de catalographie. D'après les décisions de la Commission, les fiches étaient conformes d'une manière générale aux lois

4. Fernand Guilbault, Comité des fiches en 1955-56, dans *Rapport des travaux du congrès 1956*, Montréal, A.C.B.F. 1956, p. R 49

de l'*A.L.A. Cataloging Rules for Author and Titles Entries*. Dans des cas spéciaux, on pouvait se baser sur les *Règles pour le catalogue des imprimés de la Bibliothèque Vaticane*. Sur les fiches, on trouve pour chaque livre l'identification de l'auteur, l'adresse bibliographique et des notes bibliographiques.

b) Classification.

A gauche en bas de la fiche, deux cotes étaient indiquées; celle de Dewey d'abord et celle de l'Institut International de Bibliographie et de Documentation de Bruxelles ensuite. Pour les classes 100 et 200, l'indice du système de M. Aegidius Fauteux était mentionné. La 14e édition de la classification décimale de Dewey fut employée au début de l'impression des fiches. L'édition faite de 1927 à 1933 fut utilisée pour la classification décimale universelle. L'ouvrage du Père Paul-Aimé Martin, intitulé *Religion, théologie, droit canonique* (1938) servit à compléter les tables de Bruxelles, pour la classe 200 évidemment. Afin que les bibliothécaires aient la possibilité de continuer de suivre, si la chose leur était opportune, la classification déjà employée dans leur bibliothèque, on omit d'inscrire des cotes dans le coin gauche supérieur de la fiche. Les cotes figuraient au bas du texte.

Au début de l'édition des fiches, plusieurs vedettes-matière furent créées. En 1955-56, le Comité décida de s'en tenir aux vedettes de Biblio et de n'en créer d'autres que dans des cas obligatoires.

En 1952-53, on ajouta une cote indiquant la valeur morale et doctrinale des volumes.

4. *Présentation typographique de la fiche*

a) Format.

Les fiches mesurent 12.5 cm par 7.5 cm. La première ligne de caractères est à 1.2 cm du bord supérieur. La première et la deuxième verticale sont respectivement à 2.3 cm du bord gauche et à 3 cm du bord gauche. Une perforation de 8 cm de diamètre est placée à 8 cm du bord inférieur.

b) Caractères.

Le nom de l'auteur est imprimé en douze points moderne noir. Le titre et l'adresse bibliographique sont en douze points moderne léger, tandis que le reste du texte de la fiche est en dix points moderne léger. Les mots Fides et A.C.B.F. sont écrits en dix points petites capitales.

c) Carton.

On utilise pour les fiches du carton Hawk (Index Bristol blanc, 180 livres aux 1000 feuilles).

d) Impression et tirage.

Les presses d'imprimerie servent à l'impression des fiches. Les fiches imprimées sont moins coûteuses et plus belles que les impressions à la multilith.

Le tirage est élevé à cinq cents exemplaires, soit cent séries de cinq fiches, 125 séries de 4 fiches ou 166 séries de 3 fiches, selon que le livre demande 5, 4 ou 3 fiches au catalogue. Le rythme de publication prévu fut de 24 séries de fiches distinctes toutes les deux semaines, soit 576 fiches différentes par année.

De novembre 1951 à octobre 1952, les fiches de 432 volumes ont pu être éditées. De ces livres, 322 convenaient aux adultes et 110 aux jeunes. De novembre 1952 à septembre 1953, la Maison Fides a publié les fiches de 576 volumes. Dans un rapport sur les "fiches de catalogue" présenté au Congrès annuel de l'A.C.B.F. en 1956, il est dit que 2880 fiches avaient été éditées depuis le début du service; 1335 sont pour des ouvrages canadiens et 1545, pour des volumes français.⁵

En 1962, Mlle Cécile Lavoie, responsable du Service des Bibliothèques de Fides, disait dans une interview:

Un plan réparti sur trois ans augmentera de 3000 titres la présente collection des 4000 fiches déjà publiées. En 1961, mille volumes destinés aux bibliothèques du cours primaire ont été catalogués; en 1962, 1000 autres

5. Fernand Guilbault, *op. cit.*, p. R50.

ouvrages convenant aux bibliothèques du cours secondaire ou préclassique feront l'objet d'une fiche; en 1963, si rien ne s'y oppose, Fides éditera 1000 fiches de volumes susceptibles de convenir aux bibliothèques publiques d'adultes."⁶

5. *Propagande*

La liste des fiches qui sortaient des presses était publiée chaque mois, dans la revue *Lectures*. Des lettres et des circulaires ont été adressées aux bibliothèques canadiennes, afin de donner des renseignements sur les fiches. Des placards publicitaires sont parus dans plusieurs revues culturelles. Malgré un appui financier assez restreint, les fiches de catalogue continuèrent d'être éditées.

6. *Fin, but et éloge de l'oeuvre*

Lors d'une assemblée du Conseil d'Administration de la Corporation des Editions Fides, tenue au siège social, le 4 février 1965, il fut décidé que le Service des bibliothèques ne publierait plus de fiches au cours de l'année courante.⁷ D'ailleurs, le Service n'avait publié en 1964, que les fiches des volumes édités par Fides. Aussi, la Fédération des Collèges Classiques ouvrit une Centrale de catalogage, à l'au-

6. "Le Service des Bibliothèques de la Maison d'édition Fides" dans le *dev. Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, vol. 8, no 2, juin 1962, p. 94.

7. *Extrait du Procès-verbal* d'une assemblée du Conseil d'administration de la Corporation des Editions Fides, tenue au siège social, le jeudi, 4 février 1965.

tomme de 1964, et publia des fiches, dès cette époque.

De 1951 à 1965, Fides a été la seule maison de langue française au Canada à éditer des fiches rédigées d'après des normes basées sur les règles internationales de catalographie. Elle a réalisé avec l'A.C.B.F. une oeuvre unique. Fides n'a pas craint d'éditer des fiches de catalogue, malgré les dangers d'opérations déficitaires.

Les fiches visaient à aider d'une manière très efficace au développement des bibliothèques dans notre pays. Elles étaient destinées non pas surtout aux grandes bibliothèques qui possèdent un personnel compétent, mais aux petites et aux moyennes bibliothèques qui, malheureusement, n'ont pas toujours le temps et les instruments bibliographiques nécessaires à une excellente rédaction des fiches.

Les bibliothécaires en se procurant les fiches de catalogue ont réalisé des économies de temps, de travail et d'argent, qui leur ont permis de disposer de fonds plus considérables pour l'achat des livres et le service aux lecteurs de tous âges. Ils ont bénéficié d'un catalogue à point et se sont mis au courant de la parution des nouveaux volumes.

Les fiches constituent un instrument de travail de première valeur. Elles ont été l'objet de témoignages élogieux de la part de plusieurs personnalités dans le monde bibliothéconomique. En mai 1953, le Père Oliver Kapsner, directeur de *The Catholic Library World*, publia quelques spécimens des fiches éditées par Fides et écrivit:

To the cataloger the cards are useful because they supply data (full name and date) for Canadian authors, information not readily available in the average U.S. library. Also, a large percentage of the titles are Catholic works, and, as can be seen in the samples, care is taken to establish Catholic authors correctly.

8. Oliver Kapsner, "Contact for Catalogers," in *The Catholic Library World*, Vol. 24, no 8, May 1953, p. 267.

Figure 5

Asselin, Cécile.

J'ai tant aimé ! Biographie d'Olivette Hallé
(1917-1946) [Préf. du R.P. Jean Laramée, s.j.]
Montréal, Fides, 1951.

192p. pl. (h. t.) portr. 20cm.

1. Hallé, Olivette, 1917-1946. I. Laramée, Jean, s.j.
préf. II. Titre.

TB-A

922.271
92:2(71)
922.61



FIDES - ACBF
[5] 51-3

Aubert de Gaspé, Philippe [Joseph] 1786-1871.

Les Anciens Canadiens. Texte intégral conforme à l'édition de 1864. Montréal et Paris, Fides [1961]

355p. 16cm. (Coll. Alouette bleue, 10)

1. Canada — Histoire — Fiction. I. Titre. II. Collection.

C843.79
C84-3« 18 »



F I D E S
[1] 61-603

Angers, François-Albert, 1909-

Initiation à l'économie politique, avec application au Canada. 4e éd. rev. et augm. Montréal et Paris, Fides [1963]

444p. ill. croquis, 20cm. (Coll. Bibliothèque économique et sociale)

1. Economie politique — Principes. I. Titre. II. Collection.

330.1
330.1



F I D E S
[1] 63-44

II - LA CENTRALE DES BIBLIOTHEQUES ET SON TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. *Historique*

Lors de la trentième assemblée générale des Supérieurs de Collèges, tenue à la Maison Montmorency près de Québec, les 12 et 13 mai 1964, il fut décidé que la Fédération des Collèges classiques ouvrirait une Centrale de catalogage. Cette dernière se rattacherait au Service des bibliothèques fondé l'année précédente par la même Fédération. Le 16 mai 1964, Monsieur l'abbé Raymond Boucher annonçait la création de la centrale.⁹ Les bureaux étaient situés dans l'édifice de la Fédération des Collèges classiques, 1940 est, Boulevard Henri-Bourassa, à Montréal.

Le Service des bibliothèques étudia les modalités de fonctionnement de cette centrale. Les responsables effectuèrent des voyages pour visiter des principaux centres analogues, déjà en opération au Canada et aux Etats-Unis (Université de Toronto, Wayne County Library de Détroit, South West Missouri, etc.). On se tint en consultation permanente avec les spécialistes de diverses institutions.

Monsieur Paul Francoeur assumait dès le début la direction de la Centrale. Le Père Victor Coulombe, les abbés Raymond Boucher, Jean-Rémi

9. A la Fédération des Collèges Classiques une centrale de catalogage, dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 10, no 2, Juin 1964, p. 84.

Brault, Monsieur Réal-Léonce Lévesque, etc. firent partie de l'équipe de bibliothécaires professionnels qui travaillèrent à l'exécution du projet.

La création de la Centrale fut un premier pas important vers une centralisation de toutes les opérations techniques effectuées dans une bibliothèque. Cette formule très courante aux Etats-Unis jouit d'un grand succès.

Le 21 mars 1969, la Centrale de catalogage de la Fédération des Collèges classiques, connue maintenant sous le nom de Centrale des bibliothèques, devint la propriété du Gouvernement du Québec. Elle est intégrée dans les structures du Service des bibliothèques d'enseignement au ministère de l'Education. Par contrat de gestion, elle demeure administrée par le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE)¹⁰ Le Ministère ne gère pas l'entreprise. CADRE fournit le personnel, les locaux et l'équipement; il présente un budget de fonctionnement.

En 1970, le Service des bibliothèques d'enseignement dans lequel est intégrée la Centrale est dirigé par M. Paul Francoeur. Deux directeurs lui sont adjoints; pour le niveau collégial et universitaire, Victor Coulombe, s.j.; pour le niveau élémentaire et collégial, Georges Legendre, f.i.c. Le Service des Bibliothèques d'enseignement comprend

10. *Renseignements généraux et catalogue des publications 1969-1970*, Montréal, Centrale des bibliothèques, 1969, p. 1.

un Centre de bibliographie et un bureau des services techniques.

2. *Services:*

a) Fiches

La Centrale des bibliothèques possède une équipe de trois catalogueurs professionnels, sans compter le chef de service. Des fiches de catalogue sont préparées et vendues. Le Centre de bibliographie s'occupe du choix des volumes. L'accent est mis sur les livres courants. La publication bimestrielle "*Choix de livres à l'intention des bibliothèques*," renseigne sur les volumes dont les fiches sont disponibles.

Pour le catalogage des volumes, la Centrale emploie également une codification voisine de la seconde édition du *Manuel pratique de catalogage* rédigé par Monsieur Guy Lévesque. Les règles catalographiques de ce manuel s'inspirent de *Anglo-American Cataloging Rules* (Chicago, American Library Association, 1967). Une traduction française de ce nouveau code est en cours de préparation. Elle sera adoptée par la Centrale des bibliothèques.

La principale liste de vedettes-matière utilisée est *Biblio* publiée par le Service bibliographique de la Maison Hachette. Pour compléter la liste de *Biblio*, les catalogueurs emploient celle de la Bibliothèque de l'Université Laval.

En 1964, deux indices de classification figuraient sur les fiches: celui de Dewey et celui de la Library of Congress de

Washington. Depuis 1969, la Centrale des Bibliothèques n'inclut plus sur ses fiches la cote de la Library of Congress, à la suite de la promulgation d'instructions par le Ministère de l'Education, recommandant l'adoption de la classification décimale Dewey par les bibliothèques d'enseignement élémentaire, secondaire et collégial.¹¹

On peut se procurer des jeux complets de fiches; ils comprennent le nombre d'exemplaires requis pour les fiches secondaires, plus trois autres: pour le catalogue officiel, le catalogue topographique et le catalogue des lecteurs. Outre les "fiches Dewey", la Centrale offre des fiches imprimées uniformes qui peuvent convenir à toutes les bibliothèques.

La reproduction des fiches est généralement faite "selon le procédé "offset", sur un carton identique à celui des Bro-Dart's Centura Catalog Cards, taillé sur le format international."¹²

De 1964 à 1968, la Centrale a publié plus de 18,000 fiches. Si l'on tient compte des fiches éditées en 1969 et 1970, le nombre dépasse maintenant 20,000. La Centrale a entrepris aussi la publication de fiches analytiques avec le dépouillement complet des trois collections suivantes: Cahier des Dix, Ecrits du Canada français,

11. *Lettre du Ministère de l'Education aux responsables des bibliothèques d'enseignement élémentaire, secondaire et collégial*, Québec, 6 mai 1969.

12. Mariette Thibault, "La Centrale de catalogage de la F.C.C., une entreprise en pleine activité," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 10, no 4, décembre 1964, p. 171.

Cahiers de l'Académie canadienne-française.

Des fiches d'identité ont été préparées pour une sélection de 400 périodiques.

b) Publications bibliographiques

La Centrale des Bibliothèques fait paraître certaines listes bibliographiques indispensables aux bibliothécaires et aux professeurs. "*Choix de livres à l'intention des bibliothèques*" est une publication bimestrielle dont l'objectif est d'aider au choix de la documentation des bibliothèques de l'enseignement secondaire et collégial. Comme on le dit au verso de la page couverture de chaque livraison, *Choix de livres* "n'entend aucunement se substituer aux bibliothécaires: il cherche à les informer, à les guider, laissant cependant à chacun toute latitude pour effectuer le choix qu'il estime le meilleur." Le périodique paraît cinq fois l'an, de septembre à juin; il est publié sous l'égide du ministère de l'Éducation.

L'effort de *Choix de livres* porte en priorité sur les nouveaux volumes. A l'aide de deux échelles de signes conventionnels énumérés, lors de chaque livraison on indique pour chaque livre, autant que possible, le niveau auquel il convient, de même que sa valeur et son importance.

Choix de livres comprend d'abord des manuels et des ouvrages professionnels de même que des mises à jour où l'on trouve des livres sur des sujets identiques. Les oeuvres de ces deux sections sont

classées d'après les grandes divisions des matières. On trouve aussi des fiches analytiques sur certaines collections. La publication bibliographique inclut un index des auteurs, des collections et des vedettes.

Si un chiffre figure dans l'angle inférieur droit d'une notice, il indique que l'oeuvre a été cataloguée. Ce chiffre sert de numéro de commande au jeu de fiches correspondant.

Chaque discipline exige des bibliographies spécialisées périodiques; le fonds bibliographique établi graduellement par *Choix de livres* aide à les compléter. Les entrées de *Choix de livres* sont assez complètes, seuls manquent l'indice de classification, les vedettes-matière et les entrées secondaires.

L'importante liste sélective d'ouvrages publiée par la Centrale représente un instrument bibliographique de grande utilité. Elle sert à tenir à jour la collection complète des bibliothèques d'enseignement.

Depuis le 15 septembre 1969, la Centrale envoie à ses abonnés une liste bimensuelle des plus récents ouvrages catalogués. La liste, intitulée "*Biblio-Fiches*" compte environ 250 unités, à chaque livraison. Elle paraît de septembre à juin et est envoyée en double exemplaire. *Biblio-Fiches* sert de formule de commande de fiches de catalogue.

Grâce à cette publication, les fiches sont maintenant imprimées et livrées tous les quinze jours au lieu de tous les deux mois.

C'est un avantage très appréciable.

Pour un ouvrage, on donne l'auteur, le titre, la collection, l'indice de classification et le numéro de commande.

Toute la production bibliographique et catalographique de la Centrale a été recueillie dans le *Répertoire des ouvrages catalogués par la Centrale des Bibliothèques*, publié en octobre 1969. Ce répertoire en quatre volumes est une refonte des 25 premières listes de "Choix de livres à l'intention des bibliothèques" et des 18,000 fiches de catalogue correspondantes. Le répertoire qui reproduit les fiches est cumulatif et paraîtra tous les trois ans. Durant cet intervalle, un supplément sera publié chaque année. Le "*Supplément 1969*" qui constitue le premier supplément annuel est paru en 1970 et contient les fiches publiées dans les listes de 1969 (26 à 30 inclusivement).

Les trois premiers volumes du répertoire contiennent des ouvrages convenant au niveau secondaire. On sait que le répertoire entier est destiné spécialement aux bibliothèques d'enseignement. Le premier volume comprend les ouvrages généraux et les livres de philosophie et de religion. Dans le second volume, on trouve les fiches des ouvrages de linguistique et de littérature. Les livres concernant les sciences sociales, les sciences pures, l'histoire et la géographie, les arts et les techniques sont catalogués dans le troisième volume. A la fin de ce dernier, se trouve un index alphabétique des auteurs cités dans les trois premiers volumes. Il renvoie à l'indice décimal.

Les ouvrages convenant plus spécifiquement aux bibliothèques de niveau collégial sont contenus dans le quatrième volume.

Le répertoire

constitue un instrument de grande valeur pour les bibliothécaires. Ce guide leur sera particulièrement précieux à un moment où, dans plusieurs cas, il leur faut créer de toute pièce un fonds approprié de bibliothèque. 13

La Centrale a aussi publié, en 1969, un *Index des ouvrages catalogués* des 28 premières listes bibliographiques.

La publication "*Biblio-Troc*" assure un réseau d'échange d'imprimés entre les bibliothèques. L'échange de tout élément documentaire: périodique, livre, brochure, etc. possédé en plusieurs exemplaires, la vente d'ouvrages rares ou épuisés sont favorisés par ce service. Un bibliothécaire peut aussi faire publier une liste de desiderata, par l'intermédiaire de Biblio-Troc. Les prix doivent être acceptables.

c) Edition de plusieurs instrument de travail pour le bibliothécaire.

La deuxième édition revue et augmentée du *Manuel pratique*

13. Québec (Prob.), Ministère de l'Education, Service des Bibliothèques d'enseignement. *Répertoire des ouvrages catalogués par la Centrale des bibliothèques*, Québec 1969. (information tirée de la préface).

de catalogage par Guy Lévesque, a été publiée sous l'égide de la Centrale des Bibliothèques. Cet instrument de travail est précieux pour les catalogueurs de langue française qui veulent se conformer au code Anglo-American Cataloging Rules.

La Centrale de catalogage a fait paraître une traduction française de l'Editor's Introduction" et du "Third Summary" de la 17e édition de la classification décimale de Dewey. Ce travail a été réalisé par Thérèse Lambert et Réal Lévesque. Ce dernier a également composé le *Guide du classificateur*.

Pour le bénéfice des bibliothèques collégiales, une *Liste sélective d'ouvrages de consultation* a été compilée par Réal Rosa et une *Liste sélective de périodiques* a été préparée par Jacques Sansfaçon.

Outre les fiches de catalogue et diverses publications, la Centrale des Bibliothèques met à la disposition des bibliothécaires plusieurs formules ou cartes nécessaires dans leur travail; fiche du livre, carte d'abonné, pochette de volume, etc...

La Centrale créée par la Fédération des Collèges classiques, puis intégrée au Service des bibliothèques d'enseignement du ministère de l'Education étend ses services à toutes les bibliothèques qui veulent en bénéficier. Elle sert principalement les bibliothèques scolaires.

La Centrale permet aux bibliothèques de réaliser des économies valables tout en les assurant, dans le domaine du catalogage,

d'un niveau professionnel élevé.

3. Projets:

En 1966, des fiches d'identité ont été préparées pour les 400 périodiques les plus communément reçus dans les bibliothèques. L'indice de classification et les vedettes-matière étaient inclus. La Centrale espère continuer et mettre à jour la liste de périodiques et préparer les fiches d'identité correspondantes.

La Centrale compte commencer bientôt le catalogage et la classification des documents audio-visuels. On s'occupera d'abord des disques, des diapositives et des films. La publication *Choix de livres* ajoutera par le fait même, une section concernant la documentation audio-visuelle.

La Centrale essaie de résoudre l'épineux problème du catalogage des bibliothèques du Canada français. Elle "nous apparaît comme une innovation de très grande importance dans le domaine des bibliothèques au Canada français."¹⁴ Les artisans de la première heure méritent des hommages.

Comme l'affirme Georges Legendre, directeur-adjoint du service des bibliothèques,

14. Mariette Thibault, *op. cit.*, p. 171.

le ministère de l'Education, qui vient de prendre la relève des organismes fondateurs en l'intégrant (la Centrale) à son service des bibliothèques, entend bien poursuivre l'oeuvre entreprise et la développer progressivement. 15

15. Québec (Prov.), Ministère de l'Education, Service des Bibliothèques d'enseignement, *op. cit.*, (information tirée de la préface).

Figure 6

Balzac, Honoré de, 1799-1850.

Le médecin de campagne. [Introd., notes et relevé de
variantes par Maurice Allem] Paris, Garnier [1961]

xxix, 369 p. planches. 19 cm. (Classiques Garnier)

I. Allemand, Maurice, 1872- , éd. II. Titre.

843.7 848.7
B1986me-a B1986me-a

PQ2167.M45

FCC : 32-14
(5)

Danjon, André, 1890-

Satellites artificiels et engins extra-terrestres, par
André Danjon avec la collab. de Paul Muller. [Paris,
Flammarion, c1960]

64 p. ill., fig., portr. 28 cm. (L'Astronomie populaire
Camille Flammarion, 8)

1. Satellites artificiels. 2. Astronautique. I. Muller, Paul,
1910- , collab. II. Titre.

629.4
D186s

CB : 70-967
(7)

Modèle de fiches de la Centrale des Bibliothèques.

Figure 7

448 1	PORQUET, A.	L'orthographe française (Connaissances fondamentales)	(Casterman)	70-1010 ..
241 57	POSPISHIL, V J	Divorce et remariage	(Casterman)	70-892...
636.808	PROVENÇT, F.	J'élève mon chat	(Marabout flash)	70-881...
C840 82	RACINE, J -E	Notes pour une autre fois (Dans Ecrits du Canada français)		70-974 ..
796.54	RAMIER, J	Vacances sous la tente	(Marabout flash)	70-885...
843 914	RAVELIN, J.	Le château de papier	(Gallimard)	70-955...
843 914	RAY, J	Les contes du whisky	(Marabout géant)	70-904...
843.914	RECHER, R	Hourî (Bibl de l'amitié Aventure)		70-944...
541.076	RECUEIL	de problèmes de chimie physique (Enseignement de la chimie)		70-1002...
841.912	REVERDY, P	Plupart du temps. (Poésie)		70-1018...
C813 54	RICHLER, M.	Rue Saint-Urbain (L'arbre)		70-950...
770.28	RIECK, G.D.	La lumière artificielle en photographie		70-933 ..
843 914	ROBBF-GRILLET, A	Dans le labyrinthe (Le Monde en 10/18)		70-1016...
842.914	ROBLES, E.	Montserrat (Livre de poche)		70-1017...
621.384	ROLIN, E.	Traité pratique des antennes	(Dunod)	70-995 ..
330.020	SALLES, P.	La vie économique et sociale de la nation.		70-981...
323.445	SCHWOEBEL, J	La presse, le pouvoir et l'argent (L'Histoire immédiate)		70-1003...
546.44	SEABORG, G.T.	Les éléments transuraniens artificiels		70-927...
843.914	SEIGNOLLE, C.	Les chevaux de la nuit. (Marabout géant)		70-903...
843.914	SEIGNOLLE, C.	Histoires maléfiques (Marabout géant)		70-905...
843.914	SELVE, P.	La maison du Batiou (Fantasia)		70-1031 ..
629.132	SERANE, G	Cours d'aérotechnique	(Dunod)	70-1073...
813.54	SETON, A	Trois amours (Romans)		70-937...
821.33	SHAKESPEARE, W	Les sonnets de Shakespeare (Seghers)		70-935...
843 914	SIPRIOT, P.	Romain Rolland (Les Ecrivains devant Dieu)		70-936...
621.384	SJOBBERMA, D J W	Les antennes (Monographies Philips)		70-996 .
621.381	SJOBBERMA, D J. W	Utilisation des transistors. (Bibl. technique Philips)		70-917...
522.510	SOCIETE D'ECONOMIE et de mathématiques appliquées (SEMA) Paris. Service d'enseignement programmé L'utilisation du chronomètre		(Dunod)	70-924...
813.3	STOWE, H.E.	La case de l'oncle Tom. (Marabout géant)		70-1047...
C843.914	THERIAULT, Y	Ashini. (Bibl canadienne-française)		70-1069...
843.914	THOMAS, H.	La relique (Gallimard)		70-1030..
843.914	THOORENS, L.	Qui êtes-vous Georges Simenon? (Marabout flash)		70-886...
780.924	TIENOT, Y	Brahms (Pour mieux connaître)		70-931.
234.2	TILLICH, P.	Dynamique de la foi. (Cahiers de l'activité religieuse)		70-1062...
458.244	TONDRIAU, J.	Je parle italien (Marabout flash)		70-877 .

Liste extraite de Biblio-Fiches.

(Tiré de Biblio-Fiches, no 13, 30 mars 1970, p. 3)

Figure 8

PARAPSYCHOLOGIE - PSEUDOPSYCHOLOGIE - OCCULTISME - GRAPHOLOGIE

COUDERC, Paul

L'astrologie. [2e éd.] Paris, Presses
universitaires de France, 1957. 127 p.
14 fig. 18 cm. (Que sais-je? 508)
S-2 C U P 4

69-1620

HERTZ, Herbert

La graphologie. 11e éd. Paris, Presses
universitaires de France, 1967. 124 p.
fig. 18 cm. (Que sais-je? 256)
Notes bibliographiques au bas des pages.
"Bibliographie sommaire": pp. [123]-124
C U P 3

69-1426

RONY, Jérôme-Antoine

La magie. 5e éd. mise à jour. Paris,
Presses universitaires de France, 1968.
126, [1] p. ill. 18 cm. (Que sais-je? 413)
Notes bibliographiques au bas des pages.
"Bibliographie sommaire": p. [127]
U P 3

69-1307

SYSTEMES PHILOSOPHIQUES

FOULQUIE, Paul, S.J.

L'existentialisme. 15e éd. mise à jour. Paris,
Presses universitaires de France, 1968. 125, [2] p.
18 cm. (Que sais-je? 253)
Notes bibliographiques au bas des pages.
"Bibliographie sommaire": p. [127]
C U P 4

69-1322

PLANTY-BONJOUR, Guy

Les catégories du matérialisme dialectique;
l'ontologie soviétique contemporaine. Paris,
Presses universitaires de France, 1965.
vi, 206 p. 23 cm. 18 F
Notes bibliographiques au bas des pages.
"Bibliographie générale": pp. 196-203
C U P 3

69-1885

TRESMONTANT, Claude

La métaphysique du christianisme et la nais-
sance de la philosophie chrétienne. Paris,
Editions du Seuil [1968] 749 p. 21 cm. 29 F
Notes bibliographiques au bas des pages.
U P 3
IPN, 156, p. 46

69-1808

Notices tirées de Choix de livres à l'intention des bibliothèques.

(Liste, no 30, Novembre-décembre 1969, p. 7)

Figure 9

Daniel-Rops, Henry, 1901-1965.
Qu'est-ce que la Bible? Paris, Fayard (1956)
 122 p. 20 cm. (Je sais - Je crois. 6e partie: La Bible, livre de Dieu, livre des hommes, 60)
 "Indications bibliographiques": pp. [117]-119.

1. Bible - Introduction. I. Titre. (Collection)

220.013	203	BS	BQ	FCC : 46-53
D184q	J43	475	25	(6)
	v.60			

Cognet, Louis, 1917-
De la dévotion moderne à la spiritualité française.
 Paris, Fayard (1958)
 121 p. 20 cm. (Je sais - Je crois. 4e partie. La vie en Dieu, les médiateurs, 41)
 "Indications bibliographiques": pp. [119]-121.

1. Vie spirituelle. I. Titre. (Collection)

248.2	203	BOT	BQ	FCC : 46-35
C676d	J43	2188	25	(6)
	v.41			

Barroux, Maxime
Les émetteurs de radiodiffusion et de télévision
 Paris, Presses universitaires de France, 1967.
 124, [1] p. 56 fig. 18 cm. (Que sais-je? 214)
 "Bibliographie sommaire": p. [125]

1. Radio - Postes. 2. Télévision - Postes. I. Titre

621.384.131	034	TK	AC	CB	1045-4
B277e	Q3	6561	20	(6)	
	v.214				

Robert, Frédéric
La musique française au XIXe siècle. Paris, Presses universitaires de France, 1963.
 126, [1] p. 18 cm. (Que sais-je? 1038)
 "Bibliographie sommaire": p. [127]

1. Musique française - Histoire et critique. 2. Musiciens français. I. Titre.

780.944	034	ML	AC	FCC : 45-856
R639m	Q3	270.4	20	(6)
	v.1038			

Delavignette, Robert, 1897-
Christianisme et colonialisme. Paris, Fayard (1960)
 127 p. 20 cm. (Je sais - Je crois. 9e partie: Les problèmes du monde et de l'Eglise, 96)
 Notes bibliographiques au bas des pages.
 Bibliographie. p. [125]

1. Eglise et problèmes sociaux. 2. Colonisation. I. Titre. (Collection)

261.7	203	HN	BQ	FCC : 46-85
D343c	J43	37	25	(7)
	v.96	.C3		

Laloup, Jean
Dimensions de l'humanisme contemporain [par] Jean Laloup et Jean Nélis. Tournai, Casterman, 1958-1963.
 3 v. 19 cm.

Sommaire:
 v.1 Hommes et machines; initiation à l'humanisme technique. 3e éd. rev. Bibliographie (pp. [308]-315)
 v.2 Communauté des hommes, initiation à l'humanisme social. 6e éd. rev. Bibliographies à la fin des chapitres.
 v.3 Culture et civilisation. 4e éd. rev. Bibliographie (pp. [262]-272)
 1. Civilisation. 2. Humanisme. I. Nélis, Jean. II. Titre.

901.9		CB	FCC : 60-27
L212d		73	(7)

Lery, François
Technique de la cuisine. Paris, Presses universitaires de France, 1963.
 126, [1] p. 7 fig. 18 cm. (Que sais-je? 1024)
 "Bibliographie sommaire": p. [127]

1. Cuisine. I. Titre.

641.3	034	TX	AC	FCC : 45-845
L621t	Q3	651	20	(5)
	v.1024			

Ritter, Jean
Le Rhin. Paris, Presses universitaires de France, 1963.
 126, [1] p. 7 fig. 18 cm. (Que sais-je? 1065)
 "Bibliographie sommaire": p. [127]

1. Rhin.

914.34	034	DD	AC	FCC : 45-880
R614r	Q3	801	20	(4)
	v.1065	.R75		

III - LA LIBRAIRIE RELIEX INC. ET LA PREPARATION INTEGRALE DU LIVRE DE BIBLIOTHEQUE

La Reliure classique Inc. est un atelier de reliure qui fut fondé, à Montréal, il y a une vingtaine d'années, par Monsieur Roger Bois. Le même fondateur ouvrit La Librairie Reliex Inc. dont le but est la préparation intégrale du livre de bibliothèque. La librairie, fondée il y a quelques années, est aussi située à Montréal. Monsieur Roger Bois est directeur général de ces deux entreprises québécoises.

La Librairie Reliex ne vend que des livres reliés. Les ouvrages sont livrés avec une reliure en bougran, c'est-à-dire qu'ils sont recouverts d'une toile forte. Le dessus de la couverture est conservé et collé. Les volumes sont reliés par la Reliure Classique Inc. Cette dernière compagnie exécute aussi de la reliure de réparation. Une moyenne de trois mille volumes sont reliés, chaque semaine.

Les livres vendus par la Librairie Reliex font l'objet d'une préparation matérielle sérieuse et professionnelle. La cote est fournie d'après la 17e édition de la classification décimale de Dewey. Une pochette est introduite à l'intérieur du volume. Les ouvrages sont pourvus d'un jeu de fiches provenant de la Centrale des Bibliothèques.

Le prix net d'un volume comprend celui de l'ouvrage, de la reliure en bougran, de la cote, de la pochette et des fiches. La Librairie Reliex accepte toutefois de vendre à un prix moindre des volumes reliés, mais non préparés matériellement.

Les ouvrages vendus sont écrits uniquement en langue française. Tout le fond de l'édition de langue française de l'Europe est du domaine de la Librairie Reliex. Toutes les collections peuvent être commandées, de même que les titres populaires, les nouveautés.

La plus forte partie de la clientèle de la Librairie Reliex provient des écoles. La compagnie essaie d'aider les bibliothécaires scolaires, principalement ceux qui travaillent au niveau secondaire, à faire face aux recommandations du Service des bibliothèques d'enseignement du Ministère de l'Éducation du Québec. Dans un communiqué de la Librairie Reliex à l'intention des bibliothèques d'enseignement, division élémentaire-secondaire, nous lisons:

La Librairie Reliex Inc., se donne en 1970, le mandat de travailler conjointement avec chacun des coordinateurs de Bibliothèques; afin d'aider à la planification, nous vous offrons l'achat centralisé de tous les ouvrages de l'Édition Européenne et la préparation matérielle que ces ouvrages requièrent, avant leur mise en circulation. 16

La Librairie Reliex paie à chaque bibliothèque qui achète de ses volumes un abonnement à *Les Livres du mois* de la *Bibliographie de la France*. Elle fait parvenir cette liste aux différentes bibliothèques qui préparent, avec cet instrument bibliographique, leur commande.

Les avantages offerts par la Librairie Reliex sont très appréciables: rapidité de la mise en circulation des livres, économies

16. Librairie Reliex. *Communiqué*, Montréal, 2 février 1970.

substantielles réalisées en ne faisant affaire qu'avec une seule entreprise commerciale, libération du bibliothécaire de certaines tâches matérielles.

La Librairie Reliex travaille avec plus de deux cent cinquante éditeurs de différents pays francophones. Son champ de vente est surtout le Québec. La compagnie fait bénéficier de ses services quelques bibliothèques de l'Ontario.

On sait que la Librairie dépend de la Centrale des Bibliothèques pour le catalogage. La Librairie Reliex espère que la production catalographique de la Centrale augmentera. Cela lui permettrait de relier et de préparer beaucoup plus de livres.

Ainsi, l'oeuvre de la Reliure Classique et de la Librairie Reliex que l'on doit toutes deux à un même canadien-français aurait beaucoup plus de rayonnement et d'encouragement surtout au Québec.

Figure 10



DIVISION
PROMOTION & REPRÉSENTATION

LA LIBRAIRIE RELIEX INC.

PRÉPARATION INTÉGRALE DU LIVRE DE BIBLIOTHÈQUE

TEL.: 526-4453

SIÈGE SOCIAL. 803 RUE ORLÉANS

MONTREAL 403, P.Q.

CANADA

LISTE DES NOUVEAUTES II février 1970

TITRE	AUTEUR	EDITEUR	Prix net*
Sylvie se met en quatre		Marabout mlle	\$3.10
Pays de l'éternelle nuit		Marabout pocket	\$3.15
Révolution de l'électronique		M.U***	\$4.00
Histoire du théâtre 5		M.U.****	\$4.20
La psychosomatique		M.U.****	\$4.20
Créateur de bandes dessinées		M.S.**	\$3.75
Histoire de la douce France I	P. Guth	Plon	\$9.20
Histoire de la douce France 2	P. Guth	Plon	\$9.20
Dernière Brigade	M. Druon	Plon	\$8.00
A l'Est d'Eden	Steinbeck	Plon	\$8.60
Cahiers tome I	S. Weil	Plon	\$8.00
La toupie	S. Salgas	Julliard	\$6.20
Ne savoir rien	S. Blum	Julliard	\$5.50
Un nègre sur la statue de Lincoln	V. Katcha	Julliard	\$5.50
Lettre à moi-même	R. Mallet Joris	Julliard	\$6.55
La sentinelle	Chambour J.	Ch. Bourgeois	\$6.55
Les grandes pyramides	Dor-Devaux	Ch. Bourgeois	\$6.20
Pathologie de Napoléon	Dr. Hillemand	Palatine	\$6.55
En désespoir de cause	E. Smith	Palatine	\$5.90

*PRIX NET: Ce prix comprend l'ouvrage, la reliure en BOUGRAN et la préparation matérielle (fiches, cote, pochette). Si vous ne désirez pas ce service (préparation matérielle), déduire \$1.00 du prix indiqué.

11/3/70

IV - LA COMPAGNIE VOLPAC ET SES SERVICES AUX BIBLIOTHECAIRES

Le Vestement du Livre Inc. est un atelier de reliure fondé en 1947. C'est une compagnie disposant d'un personnel compétent et munie d'un équipement moderne. La production industrielle est rapide et peut faire concurrence à d'autres du même genre.

En 1969, le président du Vestement du Livre, Monsieur René Savard, jeta les bases d'une nouvelle entreprise dont le nom déposé est VOLPAC (VOLumes Prêts A Circuler). La compagnie est une librairie qui, comme l'origine de son nom l'indique, vend des volumes, prêts à circuler. Elle a été incorporée en 1970. VOLPAC a ses locaux principaux à Loretteville (124, rue Giroux). Un bureau d'affaires a été établi à Montréal (1693 est, Fleury).

VOLPAC vend des livres dont la reliure est exécutée au Vestement du Livre. Les volumes neufs sont reliés sous couverture cartonnée, entaillée ou plastifiée. La reliure présente quelque nouveauté parce qu'elle conserve l'illustration de la couverture originale. Le livre est recouvert d'une feuille de plastique (polythène). La reliure est laminée.

La cote Dewey est apposée sur l'épine du volume. L'année de publication ne figure pas dans la cote. Une pochette est fixée à l'intérieur du livre. Une carte de prêt est incluse dans la pochette. On dépose aussi dans le livre un jeu de fiches de la Centrale des Bibliothèques. La compagnie VOLPAC a conclu une entente avec la Centrale des

Bibliothèques.

VOLPAC choisit environ deux cents titres par mois dans la liste bimensuelle *Biblio-fiches* de la Centrale des Bibliothèques. La compagnie achète les jeux de fiches pour ces deux cents volumes. Elle publie, chaque mois, VOLPAC Information, qui contient une liste de titres qui sont disponibles. Une courte recension accompagne chaque titre. Une autre liste comprenant le bon de commande paraît mensuellement. On prévoit bientôt imprimer des listes cumulatives, à la fin de chaque année.

VOLPAC vend des livres courants, de langue française, imprimés au Canada, en France ou ailleurs. L'industrie prépare des livres de littérature au sens large. Les volumes scientifiques sont exclus. Les Collections Format de Poche, des Editions Marabout, Seghers, Edition du Jour. Que Sais-je ? etc. — sont préparées et vendues.

Les livres traités conviennent surtout aux élèves des niveaux secondaire et collégial. Quelques-uns peuvent répondre aux besoins des bibliothèques publiques.

La compagnie espère servir, dans un avenir rapproché, tous les pays francophones, principalement ceux de l'Afrique.

VOLPAC est une compagnie québécoise, à capitaux exclusivement québécois, qui s'offre à servir les bibliothèques et les lecteurs. Elle présente plusieurs avantages. La mise en circulation immédiate des volumes est l'un des principaux. Souvent, il peut s'écouler un long

laps de temps entre la commande d'un livre et sa mise sur les rayons. Le catalogage, la classification, la reliure exigent du temps. Le bibliothécaire en achetant des volumes prêts à circuler n'effectue qu'une seule commande, une seule vérification, une unique facture. Le bibliothécaire est libéré par les services de VOLPAC de beaucoup de tâches non professionnelles. Il peut consacrer plus de temps à se tenir au courant des nouveautés, à choisir les livres, à renseigner, conseiller et éduquer les lecteurs.

Il est à espérer que les bibliothèques qui utilisent la classification de la Library of Congress bénéficieront, dans un avenir rapproché, de services semblables à ceux offerts par la compagnie VOLPAC.

CHAPITRE IV

AVANTAGES DU CATALOGAGE CENTRALISÉ ET NOUVELLES TENDANCES AU QUÉBEC ET AILLEURS

De nouveaux services de catalogage centralisé et commercialisé s'organisent continuellement, à travers le monde. Les initiateurs ne sont pas sans prévoir tous les nombreux avantages de cette rapide croissance.

Le premier avantage est sans aucun doute l'économie, que ce soit celle de personnel, de temps ou d'argent. Les catalogueurs compétents sont en nombre restreint. Le catalogage et la classification sont des opérations longues et complexes qui nécessitent une solide culture générale, un esprit d'analyse assez développé et la maîtrise de nombreuses techniques. Pour éviter de recruter plusieurs catalogueurs ou pour pallier au manque de ces derniers, un grand nombre de bibliothèques se prévalent des services offerts par les agences de catalogage centralisé et commercialisé.

Dans une étude faite sur la gestion de six bibliothèques, M. Laurent Denis a constaté que "plus des deux tiers des 30 employés (ex-

clusion faite des directeurs de bibliothèques) sont affectés à des opérations de catalogage et de classification."¹

Le catalogage centralisé et commercialisé permet non seulement une économie de main-d'oeuvre mais aussi de temps. Cataloguer une collection est une opération très longue. Sous la plume du P. Edmond Desrochers, nous lisons:

Une enquête chez les catalogueurs a révélé qu'un catalogueur à plein temps catalogue en moyenne seulement 1700 livres en un an. Prenons le cas du catalogueur dont la moyenne est de 2000 par année. Il faut faire le calcul pour saisir le problème: à un seul bibliothécaire professionnel catalogueur, donc qui ne fait que cela, cela va prendre 25 ans pour une collection de 20,000 volumes. 2

Le catalogage centralisé, sous l'une ou l'autre de ses trois formes permet d'éviter la duplication d'effort et de temps. Grâce à lui, les bibliothécaires pourront employer plus de temps aux autres opérations et particulièrement au service des lecteurs. Robert M. Pierson, dans un article concernant les implications du catalogage centralisé sur les bibliothécaires, dit: "Catalogers, freed from other duties by centralization, might take time to interpret the catalog to the public."³

1. Laurent G. Denis, *Etude sur la gestion des bibliothèques de 6 collèges classiques de la Province de Québec*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1966, p. 47.

2. Edmond Desrochers, *Programme pour une bibliothèque collégiale*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1961, p. 47.

3. Robert M. Pierson, "Centralized Cataloging: its Implications to Personnel", in *Library Journal*, vol. 90, no 4, February 15, 1965, p. 828.

Le coût élevé du catalogage est un problème important et urgent auquel ont à faire face les administrateurs des bibliothèques. Une seule opération de catalogage et de classification, au lieu de 10, 100 ou davantage représente une grande économie d'argent.

Les agences de catalogage centralisé essaient de découvrir les procédés les plus efficaces et les moins dispendieux de reproduction des fiches. Il y a, par le fait même, épargne sur l'équipement servant à la reproduction du matériel. L'impression d'un très grand nombre d'entrées s'avère moins coûteuse dans l'ensemble que celle d'un petit nombre.

Grâce au catalogage centralisé, il n'est pas nécessaire que chaque bibliothèque acquière tous les nombreux et tous les meilleurs instruments bibliographiques. Une collection imposante et choisie peut être recueillie à l'agence centrale pour le bénéfice des catalogueurs qualifiés.

Un autre précieux avantage du catalogage centralisé est l'uniformité de catalogage dans plusieurs bibliothèques. Cette uniformité aide les bibliothécaires et surtout les lecteurs; car ils retrouvent, à plusieurs endroits, les mêmes entrées et les mêmes références. Le catalogage centralisé travaille à promouvoir la standardisation internationale des pratiques de catalogage.

Selon Paul Dunkin, si la Library of Congress avait continué son entreprise de catalogage-à-la-source,

the benefits to the library community would have been tremendous. At one end of the line, the publishers' catalogs, and all future catalogs of secondhand books, would have listed cataloging-in-source books under the same headings as they would later appear under in catalogs of libraries all over the country. At the other end of the line, even the tiniest-one-man library would have ready-made cataloging which would need only someone to copy it. Standardization, complete and permanent. 4

Un autre avantage qui résulte du catalogage fait par une agence centrale est un travail catalographique de qualité supérieure. Comme le souligne Needham,

Cataloguers whose full-time job is to catalogue the country's literature are likely to be better at it than those librarians for whom cataloguing is just one of many tasks. 5

Les économies réalisées permettent d'employer des spécialistes dans le catalogage.

Il existe toujours un délai plus ou moins long entre l'acquisition d'un livre et sa mise sur les rayons. Le catalogage centralisé réduit ce décalage dû à l'organisation même de la bibliothèque. On a parfois recours à des listes provisoires mais elles ne se comparent pas à un bon catalogage.

4. Paul S. Dunkin, *Cataloging U.S.A.*, Chicago, American Library Association, 1969, p. 146.

5. C.D. Needham, *op. cit.*, pp. 198-199.

Joseph L. Wheeler écrivait, en 1969, à propos des délais dans le catalogage:

the only solution prompt and economical, for this costly, delaying and belittling problem, which concerns every library, and is giving all libraries a black eye, is to resume Cataloging-in-source on a permanent basis, at least for two-thirds of the annual flow of 25,000 or 30,000 new titles; those titles, which may actually interest and be acquired by many libraries. 6

Dans le domaine de la recherche, la rapidité à obtenir l'information est un point de première importance. La coopération entre les pays est recommandée pour favoriser la promptitude dans la circulation de la documentation. Giljarevskij affirme que:

Closer co-operation between the important bibliographical centres of the world and new advances in the use of machines and automation for library purposes should make it possible in the near future to make cataloguing data available in advance of publication of national bibliographies. This would enable national and other important libraries to obtain national and particularly foreign publications for scholarly research at an accelerated rate and to produce printed catalogue cards for such works with greater rapidity. 7

Les agences de catalogage centralisé publient ordinairement des listes bibliographiques qui aident les bibliothécaires dans le choix et la commande des livres. Une bibliothèque qui bénéficie du catalo-

6. Joseph L. Wheeler, "Top Priority for Cataloging-in-Source", in *Library Journal*, vol. 94, no 16, September 15, 1969, p. 3009.

7. R.S. Giljarevskij, *op. cit.*, p. 5.

gage centralisé est favorisée d'un champ très vaste de publications.

Les désavantages du catalogage centralisé sont minimes en regard de ses avantages. Contre l'économie de personnel, de temps et d'argent, on peut objecter le travail exigé dans la commande des fiches et dans d'autres opérations accessoires. La différence de travail reste quand même très grande.

Quand le catalogage est effectué par une agence centrale, il est évident que cette dernière ne peut tenir compte des exigences précises des bibliothèques individuelles. Un bibliothécaire peut toutefois demander certaines exceptions ou apporter quelques variations aux fiches afin de rencontrer ses besoins particuliers.

Le changement est un fait, dans le domaine du catalogage, comme dans les autres sphères. Comme le remarque Robert B. Downs: "A l'heure actuelle les procédés de catalogage sont en voie ou sur le point de se renouveler."⁸

La Province de Québec n'échappe pas à ses changements; elle veut se mettre au pas, en ce qui concerne le catalogage.

Le 26 avril 1970, Victor Coulombe, directeur adjoint du Service des bibliothèques d'enseignement et deux délégués des Collèges

8. Robert B. Downs, *Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada*, Ottawa, Association des Universités et des collèges du Canada, 1967, p. 71.

d'enseignement général et professionnel (CEGEP), M. Jean-Bernard Léveillé et Jean-Rémi Brault sont partis pour une mission d'études de trois semaines en France. Ce séjour organisé en collaboration par le Service des bibliothèques d'enseignement et le Service de la coopération avec l'extérieur du ministère de l'Education avait plusieurs objets dont celui "d'accumuler des renseignements sur une expérience de télécatalogage menée en France ces dernières années."⁹ La mission a été très fructueuse et a permis d'établir des contacts très utiles pour l'avenir des bibliothèques québécoises.

L'expérience de télécatalogage a débuté, en 1964, à la bibliothèque de l'Ecole des mines de Paris. Y. Enjolras, conservateur de la bibliothèque fut à l'origine de ce nouveau système. Il est peut-être utile de rappeler le principe de ce système. "Les fiches catalographiques sont rédigées dans une bibliothèque centrale et transmises immédiatement, par télex, à toutes les bibliothèques succursales."¹⁰

Les centres sont reliés entre eux par téléimprimeur. Il est donc possible d'obtenir de manière synchronisée, au moyen de la liaison télégraphique, la reproduction multigraphique automatique des fiches des bibliothèques participantes.

9. M. Victor Coulombe, directeur adjoint du Service des bibliothèques d'enseignement, et deux représentants des CEGEP en mission d'étude en France" dans *Hebdo-éducation*, 6e année, no 39, 5 mai 1970, p. 233.

10. "Mission très fructueuse en France pour trois représentants des bibliothèques québécoises," dans *Hebdo-éducation*, 6e année, no 43, 2 juin 1970, p. 261.

Le télécatalogage présente plusieurs avantages. Il jouit de la rentabilité et celle-ci est fonction du nombre de participants. Chaque bibliothèque bénéficie du travail de toutes les institutions en coopération. Le télécatalogage permet une réception rapide de l'information, sans égard à la distance géographique. Les bibliothécaires peuvent se procurer les fiches en même temps que les ouvrages. Le matériel est simple à manier. On prépare une seule fiche pour un grand nombre de bibliothèque. Le télécatalogage se caractérise par la souplesse de son fonctionnement. Il permet l'adaptation à tous les cas concrets.

L'expérience s'avère positive depuis le début. Y. Enjolras, initiatrice de ce système, dit:

En juillet 1964, M. Laffite, directeur adjoint de l'Ecole des mines, écrivait à propos de notre expérience: 'Comment libérer des milliers de bibliothécaires, documentalistes, etc., de la partie inutile de leur travail que constitue la rédaction et la frappe de documents qui sont déjà rédigés et tapés plusieurs centaines de fois en d'autres lieux?... A l'Ecole des mines de Paris, nous avons poussé nos recherches vers une solution qui... peut être qualifiée de décentralisée, collégiale et démocratique. 11

La Centrale des bibliothèques a l'intention d'organiser un bon système de télécatalogage qui relierait les différentes bibliothèques d'enseignement de la Province. M. Victor Coulombe disait récemment qu'une expérience de télécatalogage sera bientôt réalisée avec quelques

11. Y. Enjolras, "Une expérience de télécatalogage (1964-1968) et quelques aperçus de télédocumentation, dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, Vol. 13, no 1, janvier-février 1969, p. 21.

collèges.¹²

L'éventualité de produire des catalogues par ordinateur est de plus en plus répandue. Le nouveau code *Anglo-American Cataloging Rules* ne se prête pas présentement au catalogage mécanique. "Il faudra donc prévoir, souligne Claude-Lise Richer, une nouvelle révision des règles d'intercalation (filing rules) pour les adapter à la manipulation mécanique."¹³

Le premier pas fait dans le catalogage centralisé par ordinateur est le projet MARC (machine readable cataloging) entrepris par la Library of Congress. Il a été mis à l'essai en 1966 avec la collaboration de 16 bibliothèques. Robert B. Downs explique ainsi ce projet:

Grâce à ce système, la Library of Congress transpose en langage informatique les données catalographiques d'un choix de fiches et les transmet, à intervalles réguliers et sur bandes magnétiques aux bibliothèques participantes qui s'en servent pour la préparation de leur documentation...¹⁴

The Higher Education Act de 1965 a chargé la Library of Congress d'acquérir tous les ouvrages de quelque importance publiés dans le monde entier. Cette bibliothèque doit assurer la dissémination de

12. Téléphone de l'auteur à M. Victor Coulombe, le 2 septembre 1970

13. Claude-Lise Richer, *Etude comparative des codes de catalogage de 1967 et de 1949*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1968, p. 23.

14. Robert B. Downs, *op. cit.*, p. 73.

l'information bibliographique dans un délai de trois à quatre semaines à compter de la date de réception.¹⁵ Grâce au programme international de catalogage en coopération (shared cataloguing) les ouvrages publiés dans un pays, y seront catalogués, ordinairement par la bibliothèque nationale de ce pays. La Library of Congress a la responsabilité d'imprimer et de distribuer les fiches des livres ainsi catalogués. Parmi les bibliothèques qui ont commencé de participer à ce programme, il convient de citer le British Museum, la Bibliothèque Nationale de France et la Bibliothèque Nationale du Canada.

Après avoir fait une étude en profondeur des ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada, Robert B. Downs dit ceci:

Dans le domaine du catalogage, on recommande aux bibliothèques de profiter pleinement des avantages offerts par le programme de collaboration internationale qu'on est actuellement à mettre au point pour la production de notices catalographiques de tous les ouvrages importants publiés dans le monde. Elles devraient également songer à adopter un système de catalogage en langage informatique... 16

Ce programme international de catalogage en coopération est, jusqu'à date, le plus centralisé qui existe.

15. Herman Liebaers, "Le catalogage en coopération", dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, Vol. 24, no 2, mars-avril 1970, p. 78.

16. Robert B. Downs, *op. cit.*, p. 77.

RESUME ET CONCLUSIONS

Le but de mes recherches était de retracer l'histoire et le développement des divers services de catalogage centralisé et commercialisé, de langue française, dans le Québec.

Des visites à ces services et des interviews auprès de ceux qui en ont la charge m'ont permis de recueillir la documentation nécessaire.

Après un exposé sur la nature et l'importance du catalogage centralisé, débute l'étude particulière de chacun des services. Les agences de catalogage centralisé comprenant la Bibliothèque Nationale du Québec, la Bibliothèque Nationale du Canada, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et la Bibliothèque de la Ville de Montréal sont tour à tour étudiées.

Les services de catalogage commercialisé font aussi l'objet d'une recherche spéciale. Le travail de Fides, de la Centrale des Bibliothèques, de la Librairie Reliex, de la compagnie VOLPAC est successivement relaté.

A la fin de la thèse, les nombreux avantages du catalogage centralisé sont mis en relief. L'économie, l'uniformité de catalogage, la meilleure qualité du catalogage, la rapidité de la mise en circulation

des nouveaux ouvrages, l'aide pour le choix et la commande sont les principaux avantages dont il est question. Les nouvelles tendances dans le catalogage centralisé, qui apparaissent au Québec et ailleurs sont mentionnées: tels le télécatalogage, l'automatisme en général, la participation au programme international de catalogage.

Il faut conclure que le Québec a été lent dans la création de services de catalogage centralisé et commercialisé tout autant que dans le développement de ses bibliothèques. La situation de la province de Québec est "presque unique au monde". Le Québec, à l'encontre des provinces anglophones, a dû composer ou traduire ses instruments de travail, établir ses propres services à tous les niveaux.

Le catalogage centralisé commencé à la Bibliothèque de la Ville de Montréal, en 1903, n'est devenu commercialisé qu'en 1951, grâce à Fides. La Centrale, depuis sa fondation en 1964, a vraiment donné l'essor au catalogage centralisé et commercialisé. Fides n'édite plus de fiches de catalogage; Reliex et VOLPAC se procurent les fiches de la Centrale, c'est donc dire que cette dernière assume toute la responsabilité du catalogage commercialisé au Québec. Il est à espérer que la Centrale engagera plus de catalogueurs professionnels et qu'elle augmentera annuellement le nombre des livres catalogués. Reliex et VOLPAC verraient grandir par le fait même leurs chiffres de services. Les capitaux alloués à la Centrale devraient être plus élevés.

La Centrale, étant intégrée au Service des bibliothèques du Ministère de l'Éducation dessert les bibliothèques des niveaux élémen-

taire, secondaire et collégial. A cause de l'extension toujours plus grande des services de la Centrale, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal cessera probablement, un jour ou l'autre, son travail de catalogage.

Il faut espérer que bientôt l'édition canadienne-française sera aussi bien analysée, classifiée et cataloguée sur fiches que l'édition anglaise. Cela réduirait considérablement, dans les diverses bibliothèques, les opérations de catalogage et de classification. Des listes hebdomadaires de nouveaux livres, correspondant, par exemple, au Publishers' Weekly de la compagnie Bowker seraient utiles aux bibliothécaires canadiens-français.

L'expérience de télécatalogage qui va commencer au Québec sera, il faut l'espérer, aussi réussie que celle de Paris. Elle résoudra sûrement de nombreux problèmes de catalogage propres aux bibliothèques de langue française au Québec.

BIBLIOGRAPHIE

A la Fédération des Collèges classiques une centrale de catalogage, dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 10, no 2, juin 1964, p. 84.

Akers, Suzan G., *Simple Library Cataloging*, 5th ed., Metuchen, N.J., Scarecrow Pr., 1969, 345 p.

American Library Association. Coordinating Committee on Revision of Public Library Standards, Public Library Service. *A Guide to evaluation, with minimum standards*, Chicago, American Library Association, 1956.

_____, *Library Statistics: A Handbook of Concepts, Definitions and Terminology*, Chicago, American Library Association, 1966, 160 p.

Appelbaum, Edmond L., "Library of Congress annotated cards for children's literature," in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 10, no 4, Fall 1966, pp. 455-460.

Association canadienne des bibliothécaires de langue française, *Rapport des travaux du congrès 1956*, Montréal, A.C.B.F., 1956.

Benson, Dorothy, "Instant cataloging: a nickname for the type of listing used by the National Library," in *Canadian Library Journal*, Vol. 22, May 1966, pp. 419-421.

Bernier, Gaston et Beaulieu, André, "Chronique bibliographique " dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 15, no 3, septembre 1969, pp. 149-150.

Bibliographie du Québec, p. iii.

Bibliothèque nationale du Canada. *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, Vol. 1, no 4, Octobre-Décembre 1969, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969.

_____, *Rapport du Bibliothécaire national*, 1967, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967.

_____, *Rapport du Bibliothécaire national*, 1969, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969.

Bibliothèque nationale du Québec. *Histoire du Canada, Table de classification F 5000*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969.

——, *Index alphabétique du catalogue systématique selon la classification Library of Congress*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1969, 186 p.

Bonenfant, Jean-Charles, "Progrès des bibliothèques au Canada français," dans *Le Bibliothécaire au Canada de 1946 à 1967*, Victoria, Morriss Printing, 1968, pp. 95-103.

Bromley, D.W., "Public Library Commercial Services," in *Five Years' Work in Librarianship, 1961-1965*, London, Library Association, 1968, pp. 367-377.

Canadian Library Association. *Standards of service for public libraries in Canada*, Ottawa, Canadian Library Association, 1957.

Canadiana 1970, février 1970.

Cartier, Georges, "En guise d'éditorial," dans le *Bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice*, Vol. 1, no 1, p. 1.

"Central Card Cataloging", in *Library Journal*, Vol. 18, December 1893, pp. 508-510.

Chabot, Juliette, *Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques*, Montréal, Fides, 1963, 189 p.

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. *Rapport annuel 1966-1967*, Montréal, 1967, 43 p.

——, *Rapport annuel 1967-1968*, Montréal, 1968, 39 p.

Commission of Enquiry (into the library situation in Canada) *Libraries in Canada, a study...* by John Ridington (and others) Toronto, Ryerson Press, 1933, 153 p.

"Co-operative Cataloguing," in *Library Journal*, Vol. 1, November 1876, pp. 118-120.

Cronin, John W., John M. Dawson, William S. Dix and James E. Skipper. "Centralized cataloging at the national and international level," in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 11, no 1, Winter 1967, pp. 27-49.

Cronin, John W., "Library of Congress National plan for acquisitions and cataloging," in *Libri*, Vol. 16, no 2, 1966, pp. 113-117.

Cutter, Charles A., *Rules for a Dictionary Catalog*, 4th ed. rewritten, Washington, Government Printing Office, 1904, 173 p.

Darbon, Ginette, "Bibliothèque Nationale, - Historique - Organisation - Projets d'avenir," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 13, no 1, mars 1967, pp. 24-32.

Darling, Richard L., "School Library Processing Centers," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, pp. 58-66.

Dawson, John M., "A History of Centralized Cataloging," in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 11, no 1, Winter 1967, pp. 28-32.

———, "The Library of Congress: its Role in Cooperative and Centralized Cataloging," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, pp. 85-96.

De Hart, F.E., "Standardization in commercial children's cataloging: a comparative study of 100-odd titles," in *Library Journal*, Vol. 95, no 4, February 15, 1970, pp. 744-749.

Denis, Laurent G., *Etude sur la gestion des bibliothèques de 6 collèges classiques de la Province de Québec*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1966, 78 p.

———, "La formation des bibliothécaires de langue française du Québec" dans le *Bibliothécaire au Canada de 1946 à 1987*, Victoria, Morriss Printing, 1968, pp. 149-161.

Desrochers, Edmond, *Programme pour une bibliothèque collégiale*, Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1961, 82 p.

Dewey, Melvil, "Co-operative Cataloging," in *Library Journal*, Vol. 1, January 1877, p. 170.

———, "The Coming Catalogue," in *Library Journal*, Vol. 1, August 1877, pp. 423-427.

Downs, Robert, B., *Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada*, Ottawa, Association des Universités et des Collèges du Canada, 1967, 325 p.

Drolet, Antonio, *Les bibliothèques canadiennes 1604-1960*, Montréal, Cercle du livre de France, 1965, 234 p.

Dunkin, Paul S., *Cataloging U.S.A.*, Chicago, American Library Association, 1969, 159 p.

Dunkin, Paul S., "The People that Walked in Darkness," in *Library Journal*, Vol. 91, no 9, May 1, 1966, pp. 2267-2270.

Ellsworth, Ralph E., "John Cronin and Centralized Cataloging," in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 12, no 4, Fall 1968, pp. 394-395.

Enjolras, Y., "Expérience de télécatalogage à la bibliothèque de l'Ecole des Mines de Paris et aperçus de télédocumentation, 1964-1967," dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, 13e année, no 1, janvier 1968, pp. 1-37.

———, "Une expérience de télécatalogage (1964-1968) et quelques aperçus de télédocumentation," dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, Vol. 13, no 1, janvier-février 1969, pp. 15-23.

Firsov, G.G., "Centralized Cataloging and its importance," in *Unesco bulletin for libraries*, Vol. 21, no 4, July-August 1967, pp. 200-206.

Giljarevskij, R.S., *International Distribution of Catalogue Cards*, Paris, Unesco, 1968, 84 p. (Unesco public library manuals, no 15).

Grégoire, Bruno, "Relations extérieures de la Bibliothèque nationale du Québec," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 14, no 3, septembre 1968, pp. 90-92.

Grenier, Hélène, "Les bibliothèques scolaires 1938-1958," dans *L'Ecole Canadienne*, janvier 1958, pp. 344-346.

Guilbault, Fernand, "Comité des fiches en 1955-1956," dans *Rapport des Travaux du Congrès, 1956* (Association canadienne des bibliothécaires de langue française), Montréal, A.C.B.F., 1956, pp. R49-R51.

Hanley, Mary., *Centralized Processing: Recent Trends and Current Status: A Review and Synthesis of the Literature* (University of Illinois Graduate School of Library Science Occasional Papers, no 71). Urbana, University of Illinois Graduate School of Library Science, 1964, 24 p.

Hiatt, Peter, "Cooperative Processing Centers for Public Libraries," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, pp. 67-84.

Hopkinson, Shirley L., "Centralized cataloging: an annotated bibliography," in *Bulletin of School Library Association of California*, Vol. 32, May 1961, pp. 31-32.

Hopkinson, Shirley L., "Centralized Cataloging and Indexing Services," in *Library Journal*, Vol. 86, February 15, 1961, pp. 747-749.

Jefferson, G., *Library Co-operation*, London, Deutsch, 1968, 172 p.

Jolley, Leonard, *The Principles of cataloging*, London, Crosby Lockwood, 1960, 147 p.

Kapsner, Oliver, "Contact for Catalogers," in *The Catholic Library World*, Vol. 24, no 8, May 1953, p. 267.

Lamy, Françoise, *Classification, Catalogue et Classement en usage au Bureau des Bibliothèques Scolaires de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal*, Montréal, C.E.C.M., 1964, 94 p.

Landau, Thomas, *Encyclopaedia of Librarianship*, 3d ed. rev., London, Bowes and Bowes, 1966, 484 p.

Lavoie, Cécile, "Le service des bibliothèques," dans *Lectures*, Vol. 10, no 10, juin 1964, p. 263.

———, "Rapport sur les fiches de catalogue," dans *Rapport des travaux du Congrès, 1955* (Association canadienne des bibliothécaires de langue française). Montréal, A.C.B.F., 1955, pp. R61-R65.

Leonard, Lawrence E., *Cooperative and Centralized Cataloging and Processing: A Bibliography, 1850-1967*, (University of Illinois Graduate School of Library Science Occasional Papers, no 93). Urbana, University of Illinois Graduate School of Library Science, 1964, 24 p.

Lévesque, Guy, *Manuel pratique de catalogage*, 2e éd. rev. et augm., Montréal, Centrale des Bibliothèques, 1969, 538 p.

Librairie Reliex, *Communiqué*, Montréal, 2 février 1970.

Library of Congress. *Annual Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending June 30, 1966*, Washington, Library of Congress, 1967, 204 p.

———, *Cooperative Cataloging Manual for the use of Contributing Libraries*, Washington, Government Printing Office, 1944, 104 p.

———, *The Cataloging - in - Source Experiment*, Washington, Library of Congress, 1960, 199 p.

Liebaers, Herman, "Le catalogage en coopération," dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, Vol. 24, no 2, mars-avril 1970, pp. 66-78.

"L.J. Cards, book processing service starts April 15," in *Publishers' Weekly*, Vol. 187, March 8, 1965, p. 38.

Lunn, Jean, "The Cataloguing Division, National Library - Its History, Problems and Policy," in *Canadian Library Journal*, Vol. 17, no 5, March 1961, pp. 248-252.

Malclès, Louise-Noëlle, *Cours de bibliographie à l'intention des étudiants de l'Université et des candidats aux examens de bibliothéconomie*, Genève, Droz, 1954, 350 p.

Martin, Gérard, "Problèmes des bibliothèques publiques dans la province de Québec," dans *Les Bibliothèques publiques dans la province de Québec*, Québec, Association des bibliothécaires du Québec, 1963, pp. 1-14.

Martin, Paul-A., "Les fiches de catalogue publiées par Fides sous le patronage et avec la collaboration de l'A.C.B.F.," dans *Rapport des travaux du congrès, 1952* (Association canadienne des bibliothécaires de langue française), Montréal, A.C.B.F., 1952, pp. 39-41.

———, "Les fiches de catalogue," dans *Lectures*, décembre 1953, pp. 186-189.

———, "Rapport du Comité d'édition des fiches de catalogue," dans *Rapport des travaux du congrès, 1951* (Association canadienne des bibliothécaires de langue française), Montréal, A.C.B.F., 1951, pp. 20-21.

———, "Un projet d'édition de fiches de catalogue," dans *Lectures*, janvier 1950, pp. 313-318.

Mission très fructueuse en France pour trois représentants des bibliothèques québécoises, dans *Hebdo-éducation*, 6e année, no 43, 2 juin 1970, p. 261.

M. Victor Coulombe, directeur adjoint du Service des bibliothèques d'enseignement, et deux représentants des CEGEP en mission d'étude en France, dans *Hebdo-éducation*, 6e année, no 39, 5 mai 1970, p. 233.

Needham, C.D., *Organizing Knowledge in Libraries*, London, Deutsch, 1964, 259 p.

Offenbacher, E., "Coût comparé des procédés reprographiques pour la documentation technique," dans le *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, Vol. 24, no 1, janvier-février 1970, pp. 24-28.

Osborn, Andrew D., "The Crisis in Cataloging," in *Library Quaterley*, Vol. 11, no 4, Oct. 1941, pp. 393-411.

Peel, Bruce, *Le Bibliothécaariat au Canada de 1946 à 1967*,
Victoria, Morriss Printing, 1968, 205 p.

Piercy, Esther J., *Commonsense Cataloging*, New York, Wilson,
1965, 223 p.

Piercy, Esther J., and Talmadge, Robert L., eds. "Cooperative
and Centralized Cataloging," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July
1967, 175 p.

Pierson, Robert M., "Centralized Cataloging: its Implications
to Personnel," in *Library Journal*, Vol. 90, no 4, February 15, 1965,
pp. 826-828.

Québec (Prov.), Assemblée législative, *Bill 91 de la Biblio-
thèque nationale du Québec*, Québec, Imprimeur de la Reine, 1967.

———, *Rapport du Ministère des Affaires culturelles, Exercice
1967-1968*, Québec, 1968, 114 p.

———, Ministère de l'éducation, Service des bibliothèques
d'enseignement. *Répertoire des ouvrages catalogués par la Centrale des
bibliothèques*, Québec, 1969.

———, *Statuts du Québec*, 15-16, Eliz. II, 1967-1968, ch. 24.

Quigg, Patrick, *Theory of Cataloguing*, London, Clive Bingley,
1968, 116 p.

Rapport sur les "Fiches de catalogues," dans *Rapport des tra-
vaux du Congrès 1955*, Montréal, A.C.B.F., 1955, p. R62.

Remington, David G., "Centralized and Commercial Cataloguing,"
in *The Code and the Cataloguer*, University of Toronto Press, 1967,
pp. 78-81.

Renseignements généraux et catalogue des publications 1969-1970,
Montréal, Centrale des bibliothèques, 1969, 35 p.

Richer, Claude-Lise, *Etude comparative des codes de catalo-
gage de 1967 et de 1949*, Montréal, Association canadienne des biblio-
thécaires de langue française, 1968, 82 p.

Richer, Julia, *Fides, oeuvre d'apostolat intellectuel 1937-
1962*, Montréal, Fides, 1962, 73 p.

Rolland-Thomas, Paule (et al.), *Vocabulaire technique de la
bibliothéconomie et de la bibliographie*, Montréal, Association canadien-
ne des bibliothécaires de langue française, 1969, 187 p.

"Service des Bibliothèques de la Maison d'édition Fides," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 8, no 2, juin 1962, pp. 92-95.

Skipper, James E., "Future implications of Title II c, Higher Education Act of 1965," in *Library Resources and Technical Services*, Vol. 11, no 1, Winter 1967, pp. 46-49.

Taché, Line, "Un coup d'oeil sur les principales bibliothèques d'Ottawa, la Bibliothèque Nationale," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 11, no 3, sept. 1965, pp. 94-95.

Tanghe, Raymond, *Le Bibliothécaariat*, Montréal, Fides, 1962, 117 p.

———, *L'Ecole de bibliothécaires de l'Université de Montréal (1937-1962)*, Montréal, Fides, 1962, 69 p.

———, *Pour un système cohérent de bibliothèques au Canada français*, Montréal, Fides, 1952, 38 p.

Tauber, Maurice F., *Technical Services in Libraries*, New York, Columbia University Press, 1954, 487 p.

Thibault, Mariette, "La Centrale de catalogage de la F.C.C., une entreprise en pleine activité," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 10, no 4, décembre 1964, pp. 170-171.

Thompson, Elisabeth, H., *A.L.A. Glossary of Library Terms*, Chicago, American Library Association, 1943, 159 p.

Van Hoesen, Henry Bartlett, *Selective Cataloging*, New York, Wilson, 1928, 131 p.

Varenes, Rosario de., "Notre bibliographie nationale courante," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 11, no 2, juin 1965, pp. 64-68.

———, "Panorama de la bibliographie canadienne," dans le *Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française*, Vol. 11, no 1, mars 1965, pp. 13-19.

Vildé-Lot, Irène., "La Centralisation du catalogage en U.R.S.S.," dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, 13e année, no 8, août 1968, pp. 337-347.

Westby, Barbara, M., "Commercial Cataloging Services: A Directory," in *Library Journal*, Vol. 80, April 1, 1964, pp. 1508-1513.

Westby, Barbara, M., "Commercial Services," in *Library Trends*, Vol. 16, no 1, July 1967, pp. 46-57.

Wheeler, Joseph L., "Top Priority For Cataloging - In - Source," in *Library Journal*, Vol. 94, no 16, September 15, 1969, pp. 3007-3013.

APPENDICE

LISTE DES SERVICES DE CATALOGAGE COMMERCIALISE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA

1. *Etats-Unis*:¹

Alanar Book Processing Center, Inc.
P.O. Box 921, Williamsport, Pa. 17702.

American Library and Educational Service Co.
21 Harristown Road, Glen Rock, N.J. 07452.

Associated Libraries, Inc.
229-33 West 63rd St., Philadelphia, Pa. 19139.

Capitol Library Service,
18 N. Ridge Road, Greenbelt, Md. 20770.

Catholic Library Service,
Division of Paulist Press, Harristown Rd.
and Lincoln Ave., Glen Rock, N.J. 07452.

Crossley-Van Denson Co., Inc.
Marcellus, N.Y. 13108.

Follett Library Book Company,
1000 W. Washington Blvd., Chicago, Ill, 60607.

Harper & Row, Publishers, General Division,
49 East 33rd St., New York, N.Y. 10016.

1. Barbara M. Westby, "Commercial Cataloging Services: A Directory," in *Library Journal*, Vol. 80, April 1, 1964, pp. 1508-1513.

Imperial Book Company,
501 King St., Philadelphia, Pa. 19144.

Library Processing Systems,
1011 Lehigh Parkway East, Allentown, Pa. 18103.

McNaughton Book Services,
P.O. Box 914, Williamsport, Pa. 17702.

Metho Litho Company,
453 W. 43rd Street, Chicago, Ill. 60639.

Professional Library Service,
1201 East Mc Fadden Avenue, Santa Ana, Calif. 92705.

Random House School & Library Service, Inc.,
457 Madison Avenue, New York, N.Y. 10022.

2. *Canada:*

Bro Dart of Canada Ltd.,
6, Edmonson Street,
Brantford, Ontario.

Bro Dart of Canada Ltd.,
200, Donaghy Avenue,
North Vancouver, B.C.

La Centrale des Bibliothèques,
1685 est, rue Fleury,
Montréal 359.

Co-operative Book Centre of Canada Limited,
66, Northline Rd.,
Toronto 16, Ontario.

W.H. Smith & Son Wholesale,
113, Merton Street,
Toronto 7, Ontario.

Jack Hood School Supplies Co. Ltd,
91-99, Erie Street,
Stratford, Ontario.

SOMMAIRE de

"Les services de catalogage centralisé et commercialisé
de langue française, dans la Province de Québec."

Retracer l'histoire et l'évolution des services de catalogage centralisé et commercialisé, de langue française, dans la Province de Québec: tel est le but de ces recherches.

En premier lieu, la définition du catalogage centralisé est donnée et l'importance de ce dernier est mise en relief. Les trois formes de centralisation: service des fiches, service de bibliographie et catalogage à la source sont commentées. Les principaux pré-requis à la centralisation sont cités, entre autres, l'uniformité de catalogage et de classification dans un nombre suffisant de bibliothèques, la duplication de matériel, une méthode économique pour imprimer la bibliographie ou les fiches.

Les services de catalogage centralisé: Bibliothèque Nationale du Canada, Bibliothèque Nationale du Québec, Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et Bibliothèque de la Ville de Montréal, font ensuite l'objet d'une étude spéciale. La Bibliothèque Nationale du Canada dont la mission s'étend à toutes les provinces, catalogue, depuis 1951, dans sa bibliographie Canadiana, presque tous les ouvrages de langue française du Québec.

La jeune Bibliothèque Nationale du Québec a entrepris ardemment son oeuvre bibliographique. Cette mission lui est facilitée car la

bibliothèque acquiert les "Laurentiana", c'est-à-dire tout l'imprimé québécois. Le premier numéro de la *Bibliographie du Québec* est paru en 1969.

Dans le domaine scolaire, la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal a été l'initiatrice du catalogage centralisé. Depuis 1938, le Bureau des Bibliothèques Scolaires choisit, achète, catalogue et classifie les ouvrages destinés aux nombreuses écoles de la Commission.

La Bibliothèque publique de la Ville de Montréal qui ouvrit ses portes en 1903, procéda, dès l'ouverture de ses succursales, à la centralisation des services techniques. En 1970, plusieurs milliers de volumes sont catalogués et expédiés aux 28 filiales.

Les services de catalogage commercialisé sur lesquels une étude est faite sont: Fides, la Centrale des Bibliothèques, la Librairie Reliex et la compagnie VOLPAC.

Le catalogage commercialisé commença au Québec, en 1951, lorsque Fides, en collaboration avec l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, entreprit l'édition de fiches de catalogue.

En 1965, Fides cessa l'impression des fiches de catalogue. Toutefois, à la fin de 1964, la Centrale de catalogage de la Fédération des Collèges Classiques avait déjà commencé à publier des fiches. Cette agence, devenue la Centrale des Bibliothèques et intégrée au Service des Bibliothèques d'enseignement du Ministère de l'Education a déjà édité environ vingt mille fiches. De plus, elle fait paraître régulière-

ment plusieurs instruments bibliographiques.

La Librairie Reliex travaille à la préparation intégrale du livre de bibliothèque. Elle vend les ouvrages de langue française, qu'ils soient publiés en Europe ou au Canada. Les livres sont reliés et contiennent un jeu de fiches de la Centrale des Bibliothèques.

La Compagnie québécoise VOLPAC fournit aux bibliothèques des volumes prêts à circuler, avec cote Dewey, pochette, et jeu de fiches de la Centrale des Bibliothèques.

Les avantages du catalogage centralisé sont nombreux: entre autres, économie de personnel, de temps et d'argent, uniformité et meilleure qualité du catalogage, rapidité dans la mise en circulation des volumes. Toutefois, la centralisation du catalogage ne permet pas de répondre à toutes les exigences locales des bibliothèques.

Un peu partout, les procédés de catalogage sont en voie de se renouveler. La Province de Québec se propose de faire bientôt une expérience de télécatalogage.

L'éventualité de produire des catalogues par ordinateur se répand de plus en plus. La Library of Congress continue le projet MARC (machine readable cataloging). Plusieurs pays dont le Canada participent au programme international de catalogage en coopération.

En ce qui concerne le catalogage centralisé, le Québec est en plein essor. Les espoirs reposent surtout sur la Centrale des Bibliothèques et la Bibliothèque Nationale du Québec qui augmenteront encore, il faut l'espérer, leur production catalographique.